

Diplôme :

Mention :

Spécialité :

Année :

GUIDE DES ÉTUDES

- 1 - Description de la formation**
- 2 - Calendrier**
- 3 - Maquette pédagogique**
- 4 - Contenu des enseignements**
- 5 - Règlement des études**
- 6 - Modalités de contrôle des connaissances**
- 7 - Aide à la réussite**
- 8 - Équipe pédagogique de la formation**
- 9 - Équipe administrative et technique**
- 10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études**
- 11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)**
- 12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)**

Département : Institut Universitaire de technologie

GUIDE DES ÉTUDES

1 - Description de la formation

Description de la formation

Les métiers du multimédia et de l'internet sont omniprésents : de la conception et réalisation de site internet (entreprises, administrations...) à la gestion de communauté (animation de pages sur les réseaux sociaux). La formation s'attache à intégrer la dimension innovante de ce secteur en s'appuyant sur les connaissances et compétences des métiers d'aujourd'hui. La notion de veille technologique, indissociable de cette formation permet à l'équipe pédagogique d'adapter les enseignements en permanence pour prendre en compte les évolutions technologiques et assurer l'employabilité des diplômés.

La formation MMI met particulièrement l'accent sur la pédagogie de projet et l'accompagnement individualisé de l'étudiant, lui permettant de découvrir la complexité et la pluridisciplinarité du champ d'activités.

Elle prépare le diplômé aux métiers en constante évolution du multimédia et de l'internet. Il sera ainsi chargé de mettre en œuvre des dispositifs de communication interne ou externe au sein d'un service de communication dans les entreprises, institutions, collectivités territoriales et associations et exercera un rôle d'interface entre les clients, les créatifs et les prestataires en agences de communication.

Elle permet, en fonction du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant, l'insertion professionnelle immédiate ou les poursuites d'études

Référentiel d'activités et de compétences

Définition

La spécialité MMI forme des professionnels de la conception et de la réalisation de produits et de services multimédias.

Le titulaire du DUT MMI peut se définir comme un spécialiste polyvalent dans la mesure où ses compétences de technicien s'appuient sur une solide culture à la fois générale et du multimédia.

Il doit donc acquérir de multiples compétences lui permettant d'intervenir à la fois dans la conception des contenus et dans la réalisation des produits et services et leur déploiement. C'est un interlocuteur interne ou externe (prestataire de service) dans la stratégie de communication et de commercialisation de l'organisation (entreprise, administration, association, collectivité, etc.).

Activités

Le titulaire du DUT MMI intervient à plusieurs niveaux dans la conception, la réalisation et le déploiement de produits ou services multimédia :

- dans la définition de cahiers des charges fonctionnels et des spécifications techniques, en relation avec les clients ou les usagers, en appliquant les normes juridiques en vigueur,
- dans l'élaboration des modalités et des conditions de mise en œuvre d'objectifs stratégiques (marketing, communicationnels et techniques...) auxquels doit répondre cette réalisation,
- dans la conception de l'architecture de supports multimédias (travaux imprimés, internet...),
- dans la mise au point de caractéristiques esthétiques et ergonomiques (site internet, plaquette...),
- dans le développement et la programmation d'applications interactives et dynamiques,
- il maîtrise les outils de conception web et graphique et peut participer à des réalisations audiovisuelles,
- il appréhende les enjeux des supports de communication et peut réaliser et mettre en place un plan de communication ou de marketing,
- il développe des sites et des applications, réalise et gère des bases de données, des réseaux informatiques ou des services sur réseaux, et en assure la maintenance et la sécurité,
- il crée des chartes et supports graphiques, conçoit le design de sites web y compris de manière dynamique et participe à la réalisation de documents audiovisuels et à leur intégration.

Type d'organisations

Tous les secteurs sont concernés par les activités relevant de la communication et de l'informatique et sont source de nombreux emplois pour les techniciens MMI.

Il a vocation à travailler dans les services techniques ou généraux de communication de tout type d'organisation ou en qualité de prestataire de service. Au sein d'une petite structure ses multiples compétences lui permettront de prendre en charge un projet de sa conception à sa réalisation et son déploiement (informatique, infographie, web design, audiovisuel, communication, etc.).

Il pratique ses activités :

- en autonomie totale ou partielle
- en responsabilité partagée au sein d'une équipe
- en responsabilité individuelle.

Domaines d'activités	Organisations et entreprises
<ul style="list-style-type: none">- les services de communication,- le domaine des médias,- les secteurs de la formation,- les services marketing,- le domaine de l'audiovisuel,- les services informatiques,- le domaine culturel,	<ul style="list-style-type: none">- agences de création de sites internet,- agences de conception multimédia,- agences de communication,- agences de création audiovisuelle,- agences de publicité,- organisations publiques et privées,- travailleurs indépendants.

Emplois concernés

Le diplômé MMI est un professionnel polyvalent appelé à réaliser ou participer à la réalisation de projets multimédias et à en assurer l'interface et la coordination.

Il exerce des fonctions très diverses et en rapide évolution (liste non exhaustive) : chargé de communication, chargé de veille technologique et stratégique, gestionnaire de communauté, web marketeur, web designer, web réalisateur, référenceur, intégrateur multimédia, réalisateur multimédia, infographiste 2D/3D, concepteur intégrateur internet, animateur 2D/3D, développeur multimédia, administrateur de réseaux, designer d'interactivité, assistant chef de projet multimédia, etc.

Environnement technologique et économique de l'emploi

L'activité du diplômé s'inscrit dans un contexte d'évolution permanente des métiers de l'internet et du multimédia du fait :

- de la convergence numérique et de l'impact des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) :
Les métiers de l'internet et du multimédia évoluent en raison du développement de nouveaux outils, nouveaux supports et de nouveaux réseaux informatiques. Cet essor nécessite des capacités d'adaptation en matière de conception, de réalisation et de diffusion de l'information ainsi qu'à des formes nouvelles d'organisation du travail.
- des modifications des comportements :
Une attitude de veille constante devient une dominante du champ de métiers.
- des évolutions juridiques et éthiques :
Les contraintes éthiques et juridiques tant nationales qu'internationales sont de plus en plus fortes, particulièrement dans le domaine d'activités des diplômés et font partie intégrante de l'exercice des métiers.
- de l'internationalisation :
La maîtrise de langues étrangères notamment l'anglais, ainsi que l'ouverture à d'autres cultures est indispensable au technicien MMI.
- des évolutions économiques :
La connaissance de la concurrence et l'établissement d'un budget sont également indispensables à la nécessaire évaluation de l'impact des choix opérés.

Évolution de l'emploi

Les enseignements du DUT MMI et la transversalité de la formation ont été conçus pour permettre une évolution et une actualisation des connaissances tout au long de la vie.

Le diplômé pourra s'orienter, à terme, vers la création, la reprise d'une entreprise ou la direction d'un service.

Codes ROME

Les codes des fiches ROME les plus proches sont :

- E1101 – Animation de sites multimédias,

- E1103 – Communication,
- E1104 – Conception de contenus multimédias,
- E1205 – Réalisation de contenus multimédias,
- M1805 – Études et développement informatique.

Activités et compétences

Activités	Compétences (être capable de...)
A1 Création	
<p>Activités de base</p> <p>T1.1 Élaboration d'un concept créatif en fonction du support choisi (presse, web, télévision, affiche, jeu vidéo...)</p> <p>T1.2 Traduction du concept et du scénario multimédia en une première représentation visuelle</p> <p>T1.3 Préparation des contenus de la communication y compris en langues étrangères (recueil, évaluation, sélection, rédaction...)</p> <p>T1.4 Prototypage de la solution technique pour validation par le donneur d'ordres (configuration type...)</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T1.5 Rédaction de concepts créatifs (visuels, sonores, écrits...) en fonction du support choisi</p> <p>T1.6 Conception d'une ligne éditoriale de publications, de contenus de messages, de supports de communication...</p> <p>T1.7 Conception et rédaction d'un message en fonction du support média (presse, radio, télévision, web, ...) et de l'axe de campagne défini</p> <p>T1.8 Conception d'un visuel (images, photos, illustrations, ...) en fonction du support de communication</p> <p>T1.9 Conception de projets promotionnels : mécénat et sponsoring, marketing direct, promotion des ventes, publicité sur lieu de vente -PLV-, salons</p> <p>T1.10 Conception de projets pour un support média : affichage, cinéma, internet, intranet, presse, radio, télévision</p> <p>T1.11 Conception d'une application multimédia interactive (navigation, ergonomie, accessibilité, identité sonore et visuelle...)</p> <p>T1.12 Détermination des choix techniques d'architecture logicielle et matérielle et sélection des technologies : matérielles, logicielles, réseaux, configurations...</p>	<p>Compétences de base</p> <p>C1.1 Mettre en œuvre les fondamentaux du langage plastique et du langage filmique</p> <p>C1.2 Choisir les techniques de dessin, d'infographie, d'impression</p> <p>C1.3 Structurer l'information (arborescence, contenus, rubriques, liens...), appliquer les règles de l'ergonomie</p> <p>C1.4 Structurer techniquement un système d'information</p> <p>C1.5 Modéliser une application informatique</p> <p>C1.6 Concevoir un algorithme</p> <p>Compétences spécifiques</p> <p>C1.7 Appliquer une architecture web; une architecture propriétaire</p> <p>C1.8 Appliquer les techniques de « compositing »</p> <p>C1.9 Faire preuve d'invention et de créativité dans l'utilisation des outils</p>
A2 Production et intégration	
<p>Activités de base</p> <p>T2.1 Réalisation de produits et supports de communication écrits, visuels, audiovisuels</p> <p>T2.2 Mise en page et enrichissement du document selon les règles typographiques et la charte graphique</p> <p>T2.3 Développement d'applications multimédias</p> <p>T2.4 Sélection puis traitement des images</p> <p>T2.5 Réalisation et composition des éléments graphiques</p> <p>T2.6 Animation 2D, modélisation puis animation 3D</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T2.7 Réalisation de supports de communication écrits, y compris en langues étrangères : catalogues, plaquettes, affichage, communiqués de presse, discours, journal interne, revues,</p>	<p>Compétences de base</p> <p>C2.1 Programmer dans des langages informatiques, notamment de développement web (HTML, CSS...)</p> <p>C2.2 Utiliser la chaîne graphique et contrôler la colorimétrie</p> <p>C2.3 Utiliser un logiciel d'édition multimédia</p> <p>C2.4 Utiliser un logiciel de Publication Assistée par Ordinateur -PAO-</p> <p>C2.5 Gérer et mettre en œuvre une configuration matérielle et logicielle locale ou en réseaux</p> <p>C2.6 Utiliser des logiciels de création</p>

<p>dossiers de presse...</p> <p>T2.8 Réalisation de support communication visuelle : affiche, packaging, film d'animation, film publicitaire, logotype, page web, panneau d'exposition, plaquette publicitaire, dépliant, signalétique...</p> <p>T2.9 Conception et organisation de mini-jeux et concours en ligne</p> <p>T2.10 Postproduction vidéo</p> <p>T2.11 Installation et configuration de systèmes de gestion de contenus (CMS : Content Management System)</p> <p>T2.12 Intégration d'une maquette graphique dans un site internet</p> <p>T2.13 Développement d'une application en lien avec une base de données</p> <p>T2.14 Sélection, assemblage et intégration de services (bases de données, développements spécifiques, ...)</p>	<p>d'images, fixes ou animées, vectorielle et bitmap, 2D et 3D</p> <p>C2.7 Utiliser des outils logiciels de création audio et vidéo</p> <p>C2.8 Utiliser des outils d'intégration multimédia (image, animation 2D et 3D, vidéo, son, texte)</p> <p>Compétences spécifiques</p> <p>C2.9 Utiliser des appareils de prise de vue et de prise de son</p> <p>C2.10 Utiliser des logiciels et outils de gestion de base de données</p>
<p>A3 Étude, veille, formation</p>	
<p>Activités de base</p> <p>T3.1 Veille sectorielle culturelle, réglementaire, professionnelle, technique, économique</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T3.2 Détermination et mise en œuvre de règles de diffusion, de communication de l'information et de contenu d'un site</p> <p>T3.3 Présentation des produits et applications multimédias livrés, accompagnement ou formation des utilisateurs</p>	<p>Compétence de base</p> <p>C3.1 S'autoformer à de nouveaux outils, logiciels, technologies...</p> <p>Compétences spécifiques</p> <p>C3.2 Animer une formation spécifique, une réunion, y compris dans une langue étrangère</p> <p>C3.3 Mettre en œuvre les techniques du reportage</p>
<p>A4 Pilotage et coordination</p>	
<p>Activités de base</p> <p>T4.1 Définition des modalités de réalisation du projet avec le commanditaire</p> <p>T4.2 Constitution du cahier des charges fonctionnel tâches, ressources, délais, coûts...)</p> <p>T4.3 Planification de la réalisation matérielle et logistique des actions, produits et supports de communication</p> <p>T4.4 Évaluation des charges, des risques et des moyens (budgets temps, personnels, coûts...) d'un projet multimédia</p> <p>T4.5 Supervision et coordination de la réalisation de projet</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T4.6 Constitution d'une équipe</p> <p>T4.7 Coordination de l'activité d'une équipe</p> <p>T4.8 Gestion des imprévus</p>	<p>Compétences de base</p> <p>C4.1 Conduire un projet</p> <p>C4.2 Savoir rendre compte</p> <p>Compétences spécifiques</p> <p>C4.3 Construire un budget</p> <p>C4.4 Gérer des ressources</p> <p>C4.5 Appliquer les techniques commerciales, les procédures d'appel d'offres</p> <p>C4.6 Appliquer les techniques de management</p>
<p>A5 Communication et relation client</p>	
<p>Activités de base</p> <p>T5.1 Analyse des besoins du client, de l'utilisateur</p> <p>T5.2 Développement d'un réseau de partenaires</p> <p>T5.3 Présentation du concept créatif au commanditaire</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T5.4 Définition de la politique de communication de la structure, établissement du budget et des dépenses des actions de communication</p> <p>T5.5 Sélection de fournisseurs/prestataires, négociation des conditions du contrat et contrôle de la réalisation de l'intervention, des produits...</p>	<p>Compétences de base</p> <p>C5.1 Adapter communication et spécificité des médias</p> <p>C5.2 Appliquer les techniques de communication, y compris dans une langue étrangère</p> <p>C5.3 Utiliser des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...)</p> <p>C5.4 Utiliser les réseaux stratégiques d'information</p> <p>Compétences spécifiques</p>

<p>T5.6 Négociation des partenariats pour le site (liens, jeux, publicité...)</p>	<p>C5.5 Justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques C5.6 Mettre en pratique les principes de la sémiotique, de la linguistique</p>
<p>A6 Tests et validation</p>	
<p>Activités de base T6.1 Définition et réalisation de phases et procédures de tests techniques et fonctionnels (planification, validation...) T6.2 Vérification de la conformité de la réalisation au projet initial et exécution des modifications (graphisme, ergonomie, navigabilité...) T6.3 Analyse des problèmes techniques, fonctionnels et proposition de correctifs, mises en conformité techniques... Activités spécifiques T6.4 Analyse statistique de l'activité en ligne (mesure d'audience, reporting...)</p>	<p>Compétences de base C6.1 Appliquer le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image C6.2 Respecter les normes qualité C6.3 Respecter les règles de rédaction pour le web C6.4 Mettre en page / forme selon les règles en vigueur C6.5 Diffuser et communiquer l'information selon les règles en vigueur C6.6 Appliquer les règles de sécurité informatique et télécoms C6.7 Appliquer les règles de sécurisation de fichiers informatiques Compétences spécifiques C6.8 Respecter les règles d'élaboration d'une charte graphique C6.9 Appliquer les règles typographiques C6.10 Respecter les normes et standards du web C6.11 Analyser les protocoles réseaux</p>
<p>A7 Documentation, rédactionnel</p>	
<p>Activités de base T7.1 Élaboration et rédaction des spécifications techniques (cahier des charges technique) T7.2 Élaboration et rédaction de documents et supports techniques à destination des développeurs, des utilisateurs, des services informatiques... Activités spécifiques T7.3 Formalisation dans un document des caractéristiques graphiques d'un support multimédia T7.4 Réalisation d'un document d'exécution comportant les caractéristiques techniques nécessaires à la fabrication (impression...) T7.5 Rédaction d'une charte éditoriale notamment dans le cas d'écriture collaborative</p>	<p>Compétences de base C7.1 Formaliser un processus de gestion de projet</p>
<p>A8 Administration de contenus et de services multimédias</p>	
<p>Activités de base T8.1 Exécution des enquêtes et des sondages en ligne auprès des internautes du site T8.2 Mise à jour des données d'activité (tableaux de bord, statistiques, ...) et réalisation du bilan des actions de communication Activités spécifiques T8.3 Mise en production de solutions logicielles et matérielles</p>	<p>Compétences de base C8.1 Utiliser les protocoles et normes télécoms C8.2 Utiliser les principes de l'acquisition, du traitement, du stockage et de la transmission d'informations numériques (image, son, vidéo...) C8.3 Se servir des systèmes d'exploitation</p>

<p>dans un environnement d'exploitation local et en réseaux (serveurs, clients, postes de travail, systèmes d'exploitation...)</p> <p>T8.4 Mise à jour du site à l'aide d'une interface d'administration</p> <p>T8.5 Administration du contenu d'un site Web</p> <p>T8.6 Participation au suivi et à la mise à jour de base de connaissances de questions/réponses types pour le site y compris en langues étrangères (Foire Aux Questions – FAQ)</p>	<p>informatique</p>
<p>A9 Mercatique, animation et support client</p>	
<p>Activités de base</p> <p>T9.1 Conseil et appui technique aux services internes dans leurs actions de communication</p> <p>T9.2 Mise en œuvre d'actions de relation publique, de diffusion et de promotion de l'information</p> <p>T9.3 Animation de sujets d'échanges avec les internautes et conduite des débats</p> <p>T9.4 Traitement des réponses aux messages (question, réclamation, vente, achat, échange) et aux demandes des internautes</p> <p>T9.5 Contrôle de la qualité des échanges et du déroulement des animations, forums, débats d'internautes</p> <p>T9.6 Recueil des informations et des échanges entre internautes et capitalisation par thèmes, typologie...</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T9.7 Promotion des intérêts économiques et stratégiques d'une structure, d'une organisation auprès d'institutions politiques et/ou administratives</p> <p>T9.8 Conseil des internautes par téléphone sur des produits, des services en ligne ou sur le site (utilisation, navigation...)</p> <p>T9.9 Animation de jeux auprès de communautés d'internautes</p> <p>T9.10 Gestion et suivi des achats et des commandes en ligne du site</p> <p>T9.11 Présentations, animations, visites guidées auprès de publics (clients, partenaires...)</p>	<p>Compétences spécifiques</p> <p>C9.1 Respecter la réglementation des jeux et concours</p> <p>C9.2 Appliquer la réglementation du commerce électronique</p> <p>C9.3 Appliquer les principes déontologiques liés aux débats et échanges</p> <p>C9.4 Animer une formation spécifique, une réunion, y compris dans une langue étrangère</p>

Stage et projets tutorés

Stage

Le stage permet la connaissance active du monde professionnel et une mise en pratique contextualisée. Il concrétise l'apprentissage d'une méthodologie et favorise l'exercice de l'autonomie dans un environnement professionnel en France ou à l'étranger. Ainsi, à l'issue de ce stage, l'étudiant doit être capable de :

- participer à une approche mercatique du service ou produit envisagé,
- contribuer à la planification des études ou des réalisations mettant en application l'approche projet,
- maîtriser les outils nécessaires à la fabrication de produits et services de communication, notamment dans le web,
- s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires,
- analyser les solutions techno-économiques permettant de dégager les solutions les plus appropriées au problème posé (sous-traitance, achat de matériel, service intégré, devis préalable, etc.).

Placé au second et quatrième semestre, le stage, d'une durée respectivement de 4 semaines au minimum et de 9 semaines au minimum, vise une activité de production de produits ou services multimédias. Les stages donnent lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à une soutenance publique.

Projets tutorés

La période de projet(s) tutoré(s), d'une durée totale de 300 heures sur les semestres S2, S3 et S4, permet aux

étudiants d'expérimenter une situation d'autonomie en activité professionnelle. Selon les choix de mise en œuvre par les départements, le volume peut se décliner en un projet unique ou en plusieurs projets tutorés : un par année ou un par semestre.

Le(s) projet(s) tutoré(s) doit(vent) permettre :

- l'apprentissage et la mise en pratique de la méthodologie de conduite de projet (travail en groupe, gestion du temps de travail, respect des délais, rédaction d'un cahier des charges...),
- la mise en pratique des savoirs et savoir-faire (recherche documentaire, proposition de solutions, réalisation de tout ou partie d'un produit ou service multimédia ...),
- l'apprentissage de l'autonomie,
- l'expérimentation de la transdisciplinarité.

Les sujets des projets peuvent être fournis par les enseignants tuteurs ou par une entreprise, une collectivité locale ou une association. Ils ont pour finalité une réalisation mobilisant les disciplines de la spécialité.

La démarche de projet est initiée dès le premier semestre par le cours de « gestion de projet ». Elle se poursuit par la constitution d'équipes d'étudiants qui doivent, lors des semestres suivants, présenter publiquement un travail de fin d'études abouti.

Les étudiants doivent établir un rapport de projet et d'autres travaux écrits et oraux en communication et en conduite de projet le cas échéant.

Les projets tutorés donnent lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à une soutenance publique devant un jury. Ils sont évalués de manière collégiale.

Projet Personnel et Professionnel (PPP)

Le PPP est un travail de fond qui doit permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers du multimédia et des services sur réseaux. Il doit l'amener à mettre en adéquation ses projets et aspirations personnels et les nécessités des métiers.

Un des objectifs du PPP est de donner des méthodes à l'étudiant pour se projeter dans l'avenir, pour penser son évolution professionnelle tout au long de la vie, en particulier lors des phases de transition (après DUT, recherche d'emploi, réorientation professionnelle ou universitaire...)

L'étudiant doit être capable de :

- cerner les métiers du multimédia et des services sur réseau,
- établir un bilan personnel, définir ses aspirations,
- envisager un métier ou un groupe de métiers,
- définir un parcours de formation.

Les deux premiers semestres visent à une meilleure connaissance des secteurs d'activité correspondant au DUT, et à l'acquisition de méthodes et d'outils utiles à la démarche d'élaboration du PPP.

A l'issue des deux premiers semestres, l'étudiant doit être capable d'identifier les secteurs d'activité, les métiers, les contextes professionnels en rapport avec le diplôme qu'il prépare.

Lors du semestre 3, l'étudiant étudie les différents parcours possibles, leurs caractéristiques et finalités. L'étudiant pourra s'appuyer sur ces recherches pour choisir les modules complémentaires et orienter sa recherche de stage. Il doit être à même d'en rendre compte, sous forme d'une présentation argumentée orale ou écrite, qui fera l'objet d'une évaluation.

Il doit également permettre à chaque étudiant de chercher et de trouver un stage de fin d'études cohérent avec ses choix.

GUIDE DES ÉTUDES

2 - Calendrier

Semestre 1

Rentrée	:	Lundi 6 février 2017
Vacances	:	du 3 au 9 avril 2017
	:	du 12 au 18 juin 2017
Fin des enseignements	:	9 juin 2017

Semestre 2

Rentrée	:	Lundi 19 juin 2017
Vacances	:	du 7 au 20 août 2017
	:	du 9 au 15 octobre 2017
Fin des enseignements	:	4 novembre 2017
Stage	:	à partir du 6 novembre 2017

Semestre 3

Rentrée	:	Lundi 6 février 2017
Soutenances stages MMI	:	à partir du 8 février 2017
Vacances	:	du 3 au 9 avril 2017
	:	du 12 au 18 juin 2017
Fin des enseignements	:	9 juin 2017

Semestre 4

Rentrée	:	Lundi 19 juin 2017
Vacances	:	du 7 au 20 août 2017
Fin des enseignements	:	8 septembre 2017
Stage	:	à partir du 1 septembre 2017 (10 semaines)
Soutenances stages	:	à partir du 6 novembre 2017

GUIDE DES ÉTUDES

3 - Maquette pédagogique

PREMIERE ANNEE DUT MMI

Semestre 1		CM	TD	TP	Coefficients	ECTS
UE11 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : bases						
11_	Anglais		14	14	2	
15_	Langue vivante 2 (chinois)		10	10	1	
71_	Théories de l'information et de la communication	10	10		1	
18_	Esthétique et expression artistique	10	14	10	2	
71_	Écriture pour les médias numériques	10	10	10	2	
71_	Expression, communication écrite et orale	4	20	14	3	
06_	Gestion de projet	4	14	6	2	
27_	Projet Personnel et Professionnel		10	10	1	
06_	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations	12	18		2	
27_	Adaptation des parcours		2	10		
Total UE		50	122	84		16
UE12: Culture technologique et développement multimédia : bases						
61_	Culture scientifique et traitement de l'information	14	6	22	3	
27_	Algorithmique et programmation	10	8	12	2	
27_	Services sur réseaux	14	14	20	3	
71_	Infographie		4	24	2	
27_	Intégration web	4	6	20	2	
71_	Production audiovisuelle	4	6	20	2	
71_	Adaptation des parcours			14		
Total UE		46	44	132		14

Semestre 2		CM	TD	TP	Coefficients	ECTS
UE21 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement						
11_	Anglais		14	14	2	
15_	Langue vivante 2		10	10	1	
71_	Théories de l'information et de la communication	14	14	10	2	
71_	Esthétique et expression artistique	4	10	10	1	
71_	Écriture pour les médias numériques	4	10	10	1	
71_	Expression, communication écrite et orale		14	14	2	
06_	Gestion de projet	4	10	12	2	
71_	Projet Personnel et Professionnel		10	10	1	
06_	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations	10	14	10	2	
71_	Projet tutoré				1	
Total UE		36	106	100		15
UE22 : Culture technologique et développement multimédia : approfondissement						
27_	Culture scientifique et traitement de l'information	12	12	10	2	
27_	Algorithmique et développement web	10	12	22	2	
27_	Base de données	4	10	16	2	
27_	Services sur réseaux	4	6	20	2	
71_	Infographie	2	4	22	2	
27_	Intégration web	12	8	24	2	
71_	Production audiovisuelle	2	4	24	2	
27_	Projet tutoré				1	
Total UE		46	56	138		15

DEUXIEME ANNEE DUT MMI

Semestre 3		CM	TD	TP	Coefficients	ECTS
UE31 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise						
11_	Anglais		14	14	2	
15_	Langue vivante 2		10	10	1	
71_	Théories de l'information et de la communication	14	14	10	2	
18_	Esthétique et expression artistique	4	10	10	1	
71_	Écriture pour les médias numériques	10	10	14	2	
71_	Expression, communication écrite et orale		14	14	2	
06_	Gestion de projet	4	10	10	1	
27_	Projet Personnel et Professionnel		10	10	1	
06_	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations	24	14		2	
71_	Projet tutoré				1	
Total UE		56	106	92		15

UE32 : Culture technologique et développement multimédia : maîtrise						
27_	Culture scientifique et traitement de l'information	10	10	10	2	
27_	Développement web	6	8	20	2	
27_	Programmation objet et événementielle	6	8	20	2	
27_	Services sur réseaux	4	10	20	2	
71_	Infographie	4	6	22	2	
27_	Intégration multimédia	6	8	20	2	
71_	Production audiovisuelle	6		24	2	
27_	Projet tutoré				1	
Total UE		42	50	136		15

Semestre 4		CM	TD	TP	Coefficients	ECTS
UE41 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante						
11_	Anglais		14	14	2	
71_	Esthétique et expression artistique	8	6	22	2	
27_	Écriture pour les médias numériques	8	6	22	2	
06_	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations	10	14	14	2	
71_	Projet tutoré				2	
99stag_	Stage (durée du stage : 4 semaines en fin de 1ère année, 9 semaines en fin de 2ème année)				6	
Total UE		26	40	72		16

UE42 : Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante						
71_	Développement multimédia	10	10	20	2	
71_	Infographie	6	6	22	2	
27_	Intégration gestion de contenu	10	10	20	2	
27_	Projet tutoré				2	
99stag_	Stage (durée du stage : 4 semaines en fin de 1ère année, 9 semaines en fin de 2ème année)				6	
Total UE		26	26	62		14

GUIDE DES ÉTUDES

4 - Contenu des enseignements

Contenu des enseignements

Semestre 1

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 28h : 14h TD, 14h TP
M1101	Anglais S1	Semestre 1
Objectifs du module : Prolonger les acquis de l'enseignement secondaire par l'élargissement des connaissances culturelles du monde anglo-saxon, particulièrement en ce qui concerne les TIC et le monde de l'entreprise, favoriser l'autonomie de l'étudiant en matière d'apprentissage de la langue. Comprendre un langage clair et standard, connaître les possibilités des outils bibliographiques (dictionnaire, glossaire...) et savoir s'en servir pour assurer son autonomie.		
Compétences visées : Être capable de : - se présenter, de prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets généraux et d'actualité, de donner son opinion et de restituer une information, en somme d'être interactif, - décrire à l'écrit et de manière cohérente des processus simples, de rédiger des écrits professionnels simples.		
Contenus : Compréhension et analyse de l'actualité ou de faits de société en rapport avec l'informatique et le multimédia. Anglais professionnel : se présenter, téléphoner, échanger des informations, rédiger un courriel ou un fax. Anglais technique : comprendre et utiliser le vocabulaire des interfaces et de l'Internet.		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M1102	Langue vivante 2 S1 : Chinois	Semestre 1
Objectifs du module : Prendre conscience de l'existence d'une langue de spécialité et développer des capacités à communiquer en langue étrangère (oral) Avoir des notions de base de la communication interculturelle.		
Compétences visées : Se présenter Présenter un personnage à la classe, à un collègue Communiquer par téléphone, prendre un rendez-vous professionnel Connaître les réalités culturelles des pays de langues cibles Avoir une approche culturelle des mondes professionnelles des pays de langues cibles		
Contenus : Se présenter, décrire quelqu'un, trouver une information de la vie courante, étudier des modes de communication interculturelle.		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 20h : 10h CM, 10h TD
M1103	Théories de l'information et de la communication S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Veille informationnelle et techniques de documentation Apprendre les outils et techniques de recherche, de veille stratégique, de traitement et de partage d'informations sur le web.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - veiller, comprendre le public, saisir les tendances afin de proposer des contenus adaptés en ligne, - développer des méthodes et des techniques de veille concurrentielle, , - traiter, interpréter et diffuser les résultats d'une veille informationnelle au sein d'une entreprise ou institution, - comprendre les règles de référencement par un moteur de recherche ou média de réseautage social. 		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de moteurs et métamoteurs de recherche. - Les méthodes de classification et de référencement. - Techniques et outils de veille. - Outils de diffusion et de traitement de veille. 		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 34h : 10h CM, 14h TD, 10h TP
M1104	Esthétique et expression artistique S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Acquérir une culture générale des arts à travers les différents courants artistiques. Donner confiance en ses capacités créatives lorsque l'on n'a pas la maîtrise du geste. Appréhender le langage visuel dans le but de communiquer clairement. Développer le sens artistique et la créativité.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre les fondamentaux du langage plastique et du langage filmique, - choisir les techniques de dessin, d'infographie, d'impression, - faire preuve d'invention et de créativité dans l'utilisation des outils. 		
<p>Contenus : Approche historique des arts graphiques et de la musique (les grands courants artistiques, les genres et les styles, les éléments du langage musical, etc...) Introduction à l'art contemporain / analyses. Exploration de systèmes et d'outils de création graphique. Étude des éléments graphiques de base (point, ligne, surface) et des éléments constitutifs de l'image (couleur, composition, rapport texte et image, fond et forme). Étude des modes de couleur et les espaces colorimétriques. Hiérarchie de l'information par la composition (sens de lecture, rythmes, typographie, couleur...).</p>		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 30h : 10h CM, 10h TD, 10h TP
M1105	Écriture pour les médias numériques S1	Semestre 1
Objectifs du module : Analyser et Concevoir une interface (navigation, ergonomie, accessibilité).		
Compétences visées : Être capable de : - élaborer un scénario en vue d'une production web ou multimédia, - savoir appliquer les fondements de l'ergonomie web et repérer les défauts d'utilisabilité d'une interface, - avoir une culture générale du multimédia.		
Contenus : Etude de sites internet et de productions multimédia pour mettre en évidence la scénarisation : la complexité du lien entre l'information et la manière d'y accéder. Approche de la scénarisation dans la démarche de projet multimédia; la place centrale de l'utilisateur dans la production du modèle conceptuel d'un site web : les moyens de modéliser son usage (persona). Savoir concevoir une interface ergonomique et fonctionnelle en utilisant des méthodes de conception (maquette conceptuelle, maquette fonctionnelle, prototypage, etc.).		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 38h : 4h CM, 20h TD, 14h TP
M1106	Expression, communication écrite et orale S1	Semestre 1
Objectif du module : Prendre conscience des enjeux de la communication		
Compétences visées : Être capable de : - connaître et maîtriser les fondements et les codes de la communication, - s'exprimer clairement, - rechercher et sélectionner les informations et savoir rendre compte.		
Contenus : Les concepts de la communication (situation, type, fonctions du langage). La communication verbale et non verbale. Techniques de prise de parole, techniques de communication en public. Initiation aux outils et techniques de recherche documentaire. Renforcement des compétences linguistiques. Usages de la communication électronique (composition d'un courriel, ...). Écriture d'une lettre officielle, d'une lettre de motivation, d'un CV (les bases) Communication interpersonnelle Orthographe : Certification Voltaire		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 24h : 4h CM, 14h TD, 6h TP
M1107	Gestion de projet S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Permettre aux étudiants de choisir l'outil adapté à un besoin donné. Il s'agit pour l'étudiant de comprendre l'intérêt de mener une démarche construite de gestion de projet, et de savoir mettre en forme les documents permettant de convaincre ensuite avec crédibilité les interlocuteurs et les partenaires.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les outils de base de la gestion de projet et d'identifier les contextes dans lesquels les mettre en œuvre, - maîtriser les logiciels de façon à travailler de manière autonome et professionnelle, d'apprendre à rechercher l'information, de mettre en place un système de veille informationnelle, - utiliser des outils bureautiques pour mettre en forme/en page selon les règles en vigueur, - communiquer et diffuser, à l'écrit et à l'oral, l'information selon les règles en vigueur. 		
<p>Contenus : La démarche de projet : les acteurs de la gestion de projet : le maître d'ouvrage (le commanditaire), le maître d'œuvre, les sous traitants, comité de pilotage. L'équipe projet : répartition des rôles, définition des tâches, planification et enchaînement, attribution des ressources. Le cahier des charges : analyse et compréhension des besoins du client. La définition des tâches, planification et enchaînement, attribution des ressources. Les outils d'ordonnancement : diagramme de Gantt, introduction aux méthodes agiles... Les spécificités du projet multimédia : les applications au projet multimédia (connaissance du public cible, analyse de l'existant, architecture de l'information, arborescence, charte graphique, ligne éditoriale, spécifications techniques, mise en page ou à l'écran, lancement, référencement...).</p>		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M1108	Projet Personnel et Professionnel S1 Découverte des métiers et des environnements professionnels, initiation à la démarche de projet	Semestre 1

Objectifs du module :

Le module PPP du S1 permet de :

- découvrir l'amplitude des métiers et des environnements professionnels liés à l'internet et au multimédia,
- appréhender la diversité des environnements professionnels, et leurs conditions d'exercice ; (savoirs, savoir-faire, qualités-clefs des différents métiers ; qualités requises pour les exercer, compétences à acquérir...),
- identifier les parcours de formation permettant l'accès à ces métiers et postes de travail,
- acquérir des connaissances et savoir-faire dans l'élaboration, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'orientation, et/ou de formation professionnelle.

Compétences visées :

Être capable de :

- rechercher de l'information sur les métiers, l'environnement professionnel et les parcours de formation,
- structurer ces informations et appliquer les règles de l'ergonomie pour les organiser,
- utiliser les réseaux stratégiques d'information et de mettre en place une démarche de veille.

Contenus :

- Organisation d'interventions, conférences, événements, pour compléter la connaissance de l'environnement : les métiers, leur évolution et leur contexte, les poursuites d'études envisageables,
- Réalisation d'enquêtes métiers,
- Recherches documentaires,
- Présentation et appropriation des outils de bilan personnel, projet professionnel et techniques de recherche d'emploi,
- Travail personnalisé de l'étudiant avec tuteur-accompagnateur : analyse individuelle d'un secteur d'activité, auto-évaluation, rédaction d'un projet professionnel personnel, bilans d'expérience, etc.

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 30h : 12h CM, 18h TD
M1109	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S1	Semestre 1

Objectif du module :

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'acquérir sous une forme simple et pratique, l'essentiel des connaissances juridiques, économiques, et mercatiques de base.

Compétences visées :

Être capable de :

- caractériser les entreprises et plus généralement les organisations selon différents critères,
- appréhender les conditions de création et de développement des entreprises,
- rechercher et de comprendre de la documentation juridique,
- connaître les structures juridiques des entreprises et de repérer leurs critères de choix en fonction d'un contexte donné,
- comprendre la démarche de stratégie mercatique générale d'une entreprise, en apprécier les différentes composantes et leur nécessaire cohérence.

Contenus :

L'organisation judiciaire (les ordres juridiques, les procédures de règlement des litiges, le déroulement d'une procédure) et les sources du droit (les sources écrites, non écrites, la jurisprudence, la hiérarchie et la complémentarité des normes).

L'exploitation d'une documentation juridique (savoir mener une recherche documentaire et la comprendre grâce à l'acquisition du vocabulaire de base)

L'entreprise, un système complexe : rôle, création de richesse, groupement humain, relations avec l'environnement, culture d'entreprise.

Typologie des entreprises : dimension, domaines d'activité, critères de classification, statuts juridiques

La démarche mercatique générale, les étapes de la démarche mercatique, le plan stratégique.

Le plan de marchéage (« marketing mix »), le produit, l'innovation, la gamme, la mercatique des services, la fixation des prix.

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 12h : 2h TD, 10h TP
M1110	Adaptation de parcours S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Apporter une réponse personnalisée aux besoins d'adaptation des étudiants concernant toutes les matières de l'UE11.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - appliquer les méthodes du travail universitaire, - faire preuve d'autonomie dans les apprentissages des UE11, UE21, UE31 et UE41.</p>		
<p>Contenus : Méthodologie du travail universitaire ; plans ; prises de notes ; modes de lecture ; préparation d'une intervention orale ; autonomie dans la stratégie de travail. En fonction des besoins personnalisés des étudiants l'équipe pédagogique pourra proposer : - de la remédiation, - un travail complémentaire. Les besoins seront identifiés par l'équipe pédagogique au fil des enseignements et amendés si nécessaire par la suite.</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 42h : 14h CM, 6h TD, 22h TP
M1201	Culture scientifique et traitement de l'information S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Fournir aux étudiants les bases mathématiques du traitement de l'information. Initier l'étudiant à la notion d'information et en particulier à la quantité d'information présente dans les signaux audio-vidéo, la parole et les images et présenter les différents modes de représentation de l'information. Présenter les propriétés importantes des sources sonores et lumineuses. Présenter les caractéristiques principales des systèmes auditif et visuel humains. Comprendre les solutions technologiques de différents systèmes audiovisuels. Culture numérique : connaissance du matériel et des usages bureautiques</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de comprendre les principes du fonctionnement d'un ordinateur et de l'acquisition, du traitement, du stockage et de la transmission d'informations numériques (image, son, vidéo...).</p>		
<p>Contenus :</p> <p>Culture scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques de la vision et de l'audition humaine, - notions d'optique études de sources sonores et visuelles, Représentation de l'information : base 2, base 16, base 10 <p>Culture numérique Préparation au C2i1 / PIX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement de texte : au-delà des fonctions de base, maîtrise des fonctionnalités autorisant l'automatisation des tâches, publipostage (traditionnel et électronique), styles (préparation des fichiers pour la publication assistée par ordinateur), outils de correction (orthographique et grammaticale), mode plan, gestion des documents longs • Courrier électronique : gestion des protocoles, des listes de distribution, des règles de réception et d'envoi, etc. • Tableur-grapheur : traitement d'informations sur tableur-grapheur dans le cadre d'applications relevant du domaine de la spécialité MMI. • Logiciel de présentation : maîtrise de la mise à l'écran d'informations : choix judicieux en matière de typographie, de couleurs, de graphisme, des animations, constructions de gabarits... Automatisation : mise en œuvre de modèles et mode masque. <p>Recherche d'information, veille informationnelle, travail partagé.</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 30h : 10h CM, 8h TD, 12h TP
M1202	Algorithmique et programmation S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Initier les étudiants aux bases de l'algorithmique et de la programmation.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable d'analyser des problèmes simples, construire des algorithmes et simuler leur déroulement.</p>		
<p>Contenus : Variables, types scalaires, représentation des données. Programmation structurée, structures de contrôle, trace d'un algorithme, fonctions. Analyse et décomposition de problèmes. Utilisation d'un langage côté client.</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 48h : 14h CM, 14h TD, 20h TP
M1203	Services sur réseaux S1	Semestre 1
<p>Objectif du module : Comprendre le fonctionnement matériel et logiciel, d'un ordinateur dans son contexte de travail. Obtenir une culture générale sur l'architecture des réseaux en terme de matériel, interconnexion, topologie et support. Avoir des connaissances de base sur Internet : les différents acteurs du réseau, l'organisation. Comprendre le fonctionnement d'IP : adressage et routage statique.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - gérer et mettre en œuvre une configuration matérielle et logicielle locale ou en réseaux, - se servir de systèmes d'exploitation informatiques, - analyser les protocoles réseaux, - comprendre les protocoles et normes télécommunication.</p>		
<p>Contenus : Système d'exploitation et architecture informatique : - présentation des concepts fondamentaux d'un système d'exploitation multi-utilisateurs : notions de systèmes de fichiers, gestion des tâches, notion de processus, les interfaces de commande : graphiques et textuelles, - présentation de l'architecture matérielle d'un système informatique: unités centrales, processeur, mémoire, entrées/sorties, bus, périphériques. Architectures réseaux : - présentation d'Internet, des réseaux longues distances et des réseaux cellulaires, - matériels, topologie, supports de transmissions, interconnexions, - principes de la commutation de messages, de circuits, de paquets, de cellule, - modèle OSI, modèle Internet, - temps de parcours d'architectures : débits, vitesses de propagation, délais. Protocoles IP : - adressage IP : réseaux et sous-réseaux - routage statique, routage par défaut, - ICMP, ARP.</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 28h : 4h TD, 24h TP
M1204	Infographie S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre les aspects techniques relatifs à la production d'images. Être capable de faire des choix techniques et d'intervenir sur les points graphiques d'un projet multimédia. Acquérir une certaine aisance autant dans la manipulation des outils que dans l'exploitation de leurs possibilités au niveau expressif et graphique.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable d'utiliser des logiciels de création d'images, fixes ou animées, vectorielle et bitmap, 2D et 3D.</p>		
<p>Contenus : Les techniques de production d'images : différents types pour différentes finalités, compréhension des différentes chaînes graphiques. Bases de l'image de type bitmap : retouche, réalisation... Bases de l'image de type vectoriel. Notions techniques : type, taille et résolution, compression et qualité.</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 30h : 4h CM, 6h TD, 20h TP
M1205	Intégration web S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître les notions de bases de l'intégration Web.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de maîtriser les aspects techniques de la réalisation de documents pour Internet.</p>		
<p>Contenus : Maîtriser la syntaxe HTML et la sémantique des balises. Être capable de créer et utiliser des feuilles de style. Intégrer des éléments multimédia. Savoir organiser les éléments pour réaliser des mises en page simples. Connaître les standards (validation W3C, normes d'accessibilités) et savoir les appliquer. Réaliser un premier projet incluant les compétences acquises dans les modules M1101, M1103, M1105, M1106, M1202, M1204 et M1205.</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 30h : 4h CM, 6h TD, 20h TP
M1206	Production audiovisuelle S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître et comprendre les concepts et technologies de la production audiovisuelle, en production et post-production.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - régler le matériel en vue de réaliser une prise de vue répondant aux critères de qualité, - préparer un projet photo et/ou vidéo en vue d'y importer et insérer une série de séquences épreuves (rushes).</p>		
<p>Contenus : Critères de qualité d'une image photo et vidéo (approche technique, son, éclairage, netteté, exposition, colorimétrie). Mise en œuvre des outils de la prise de vues et de la prise de son numériques, éclairages. Paramètres du projet vidéo et/ou photo – Importation des médias – Conformation et insertion – Raccords – Effets spéciaux – Paramètres d'export en fonction de la cible.</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 14h : 14h TP
M1207	Adaptation de parcours S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Apporter une réponse personnalisée aux besoins d'adaptation des étudiants concernant toutes les matières afférentes à la culture scientifique de l'UE2. Fournir aux étudiants les outils mathématiques de base.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire preuve d'autonomie dans les apprentissages des UE12, UE22, UE32 et UE42, - maîtriser des techniques de calcul de base, - connaître des fonctions de référence, - connaître des outils de base de l'analyse réelle, - connaître les éléments de logique de base. 		
<p>Contenus : En fonction des besoins personnalisés des étudiants l'équipe pédagogique pourra proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la remédiation, - un travail complémentaire. <p>Les besoins seront identifiés par l'équipe pédagogique au fil des enseignements et amendés si nécessaire par la suite.</p>		

Semestre 2

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 28h : 14h TD, 14h TP
M2101	Anglais S2	Semestre 2
Objectifs du module : Développer l'aisance de l'expression orale tant spontanée que continue, accroître l'autonomie dans l'apprentissage par des pratiques spécifiques, favoriser la connaissance des médias de pays anglophones.		
Compétences visées : Être capable de : - débattre, argumenter sur des thèmes plus spécifiques au domaine, - rédiger une note de synthèse et de la présenter devant un public, - comprendre et analyser le fonctionnement des médias dont la presse.		
Contenus : Élaboration d'un document de synthèse, technique de la présentation orale. Anglais économique : l'univers de l'entreprise. Anglais technique : les TIC, les réseaux, les systèmes informatiques, le multimédia.		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M2102	Langue vivante 2 S2 : Chinois	Semestre 2
Objectifs du module : En se basant sur les acquis du module M1102 développer l'aisance dans les compétences orales et initier à la langue professionnelle. S'approprier les techniques de présentation tant orales qu'écrites.		
Compétences visées : Être capable de communiquer dans des situations diverses de la vie quotidienne Connaître les réalités culturelles des pays de langues cibles et avoir une approche culturelle des mondes professionnels des pays de langues cibles		
Contenus : La culture de l'entreprise du pays de la langue cible au travers de témoignages, d'interviews, de documents écrits ; recherches dans le domaine de la culture et de la civilisation du pays concerné.		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 38h : 14h CM, 14h TD, 10h TP
M2103	Théories de l'information et de la communication S2	Semestre 2
Objectifs du module : Compréhension des approches et moyens de la communication des organisations.		
Compétences visées : Être capable de reconnaître les stratégies de communication des organisations, en repérer les enjeux et acteurs, comprendre et concevoir un plan de communication.		
Contenus : Initiation aux principales thématiques Histoire et actualité de la publicité ; approches psychologiques, linguistiques, sémiologiques, rhétoriques, pragmatiques de la publicité ; Analyse de publicités : affiches, spots radio, spots télévisuels ; approche des campagnes de communication globale (360°, transmédia, plurimédia). Innovations et communication des organisations : comment l'introduction des TIC induit-elle ou accompagne-t-elle des modifications organisationnelles ?		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 24h : 4h CM, 10h TD, 10h TP
M2104	Esthétique et expression artistique S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Savoir concevoir et décliner une identité visuelle. Définir une identité sonore sur différents supports de communication. Connaître les spécificités des médias porteurs de l'identité visuelle ou sonore.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre les fondamentaux du langage plastique et du langage filmique, - choisir les techniques de dessin, d'infographie, d'impression, - faire preuve d'invention et de créativité dans l'utilisation des outils, - utiliser des logiciels de création d'images, fixes ou animées, vectorielle et matricielle (bitmap), 2D et 3D, - appliquer les règles typographiques. 		
<p>Contenus : Les phases de la création à la diffusion : le brief, la recherche des composantes iconographique et typographique, la connotation. Création d'un logo. Analyse d'identités visuelles et sonores. Composition d'une charte graphique et d'une charte sonore.</p>		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique	Volume horaire : 24h : 4h CM, 10h TD, 10h TP
M2105	Écriture pour les médias numériques S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Conception d'une ligne éditoriale de publications, de contenus de messages, de supports de communication... Rédaction d'une charte éditoriale notamment dans le cas d'écriture collaborative. Administration du contenu d'un site web. Mise à jour des données d'activité (tableaux de bord, statistiques, ...) et réalisation du bilan des actions de communication. Optimisation d'un site pour le référencement.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer l'information (arborescence, contenus, rubriques, liens...), - Respecter les règles de rédaction pour le web, - Diffuser et communiquer l'information selon les règles en vigueur. 		
<p>Contenus : Écrire pour l'internet ; structurer l'information ; savoir titrer ; savoir hiérarchiser l'information ; travailler les noms de domaines et les balises ; faire le choix le plus approprié du média (texte, photos, vidéos, infographies interactives) ; les choix d'illustration ; les règles de lisibilité de l'écriture en ligne ; l'hypertexte et son utilisation ; approcher des types d'écritures différents : informer/promouvoir ; rechercher ou produire de l'information pour un site (institutionnel/marchand/bloc-notes/compte de micro bloc-notes) ; organiser l'activité des rédacteurs : éditer une charte éditoriale ; suivre l'activité sur un site/un blog (tableaux de bord, statistiques) ; écrire pour un utilisateur humain/pour un moteur de recherche ; optimiser le référencement d'un site ; écrire en direct (le micro bloc-notes en direct d'un événement).</p>		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 28h : 14h TD, 14h TP
M2106	Expression, communication écrite et orale S2	Semestre 2
Objectifs du module : Structurer une réflexion, développer l'esprit critique et la culture générale.		
Compétences visées : Être capable de : - se documenter, collecter et analyser des informations, - connaître et analyser les médias, grand public et spécialisés, - connaître et savoir utiliser les techniques d'argumentation et de persuasion, - organiser et structurer ses idées, - enrichir sa culture générale.		
Contenus : Approfondissement des techniques de recherche documentaire. Rédaction et mise en forme de documents : normes de présentation, normes typographiques, fiches bibliographique et sitographique. Méthodologie du rapport de stage et préparation de la soutenance. Techniques du compte rendu, du résumé, de la synthèse. Sémiologie de l'image. Argumentation écrite, orale, par l'image. Renforcement des compétences linguistiques.		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 26h : 4h CM, 10h TD, 12h TP
M2107	Gestion de projet S2	Semestre 2
Objectifs du module : Connaître les dimensions temporelles, financières, qualitatives et communicationnelles de la gestion de projet. Permettre l'appropriation pratique des enseignements théoriques par leur application différenciée aux projets tutorés ; développer les compétences nécessaires à l'évaluation autonome de la valeur communicationnelle des produits de projet ; apprendre à maîtriser les techniques de communication mises en œuvre dans la conduite de projet ; apprendre à développer une stratégie autonome.		
Compétences visées : Être capable de : - respecter les normes qualité, - appliquer les techniques commerciales, notamment pour les processus d'appels d'offre.		
Contenus : Gestion des délais : déterminer les délais des activités, faisabilité, modes de contrôle du temps, ajustements... Gestion des coûts : connaissance des coûts (postes de charges), analyse des prix pratiqués, tarification (forfait, temps passé...), chiffrage des aléas. Gestion de la qualité : normalisation, outils de la qualité, mesure, processus d'évaluation, satisfaction client. Gestion de la documentation du projet : conventions de présentation d'échange, de mise à jour, uniformisation des présentations. Études de cas : analyse des besoins (usagers/commanditaires) ; analyse de la situation de communication ; stratégies de communication ; choix des supports de communication ; rédaction d'un cahier des charges fonctionnelles.		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M2108	Projet Personnel et Professionnel S2 Formalisation du projet : mieux se connaître et préparer son stage	Semestre 2

Objectifs du module :

Le module PPP du S2 doit permettre :

- à l'étudiant de mieux se connaître pour bien s'orienter dans ses études et dans sa vie professionnelle. Il s'agit dans ce module de faire en sorte que l'étudiant énonce peu à peu ses goûts, ses souhaits, ses désirs en termes de projet de vie professionnelle et les confronte à ce qu'il a appris dans le module « Découverte des métiers et des environnements professionnels et initiation à la démarche de projet ». Il s'agit pour lui de pouvoir ensuite argumenter sur ses choix quant à son parcours au sein du DUT (Modules complémentaires, options) et post-DUT.
- à l'équipe d'accompagner l'étudiant dans la détermination du secteur d'activité ou de l'environnement professionnel dans lesquels il souhaite effectuer son stage ; l'aider à élaborer des outils pertinents et efficaces concernant sa recherche de stage ; lui enseigner une méthodologie de techniques de recherche de stage et d'emploi.

Compétences visées :

Être capable de :

- faire preuve de réflexivité, de questionnement, d'analyse, d'un esprit de synthèse, de qualités rédactionnelles,
- utiliser le système de veille informationnelle commencé au semestre 1, d'en apprécier les qualités et les limites, et de procéder de façon itérative à sa correction,
- mettre en forme de l'information recueillie et analysée,
- mettre en œuvre des plans d'action,
- s'auto-former à de nouveaux outils (CV interactifs, portfolios numériques,...).

Contenus :

On pourra par exemple faire réfléchir l'étudiant sur ses intérêts professionnels, valeurs, motivations, traits de personnalité, expériences professionnelles :

- démarches et outils des techniques de recherche d'emploi (CV adapté à la cible ; lettre de motivation ; outils de prospection et de suivi des contacts entreprises ; usage du téléphone et du courriel à des fins professionnelles),
- simulations filmées des entretiens, débriefing des enregistrements,
- analyse d'offres d'emploi,
- réputation numérique (e-réputation) et présence sur les réseaux sociaux.

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 34h : 10h CM, 14h TD, 10h TP
M2109	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S2	Semestre 2

Objectifs du module :

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de développer les connaissances acquises au semestre 1 afin de pouvoir apporter aux partenaires de l'organisation des réponses appropriées à l'environnement d'une organisation

Compétences visées :

Être capable de :

- exploiter de la documentation juridique,
- résoudre une situation juridique simple,
- appréhender les enjeux de la création d'entreprise et de la prise de décision dans les organisations,
- utiliser les techniques d'enquêtes et de comprendre leur influence sur la décision mercatique.

Contenus :

La formation et la validité des contrats (analyse ou exploitation d'un contrat).

La méthodologie juridique (analyse d'une décision de justice, étude d'un cas juridique).

L'entrepreneuriat : les formalités, le projet, l'idée, les défaillances d'entreprises, mais aussi décisions, pouvoir, système d'information, évolution des théories des organisations.

Les techniques d'enquêtes, les études documentaires, les études qualitatives, les études quantitatives, l'intelligence économique et la veille stratégique.

L'analyse du marché, le système d'information, les comportements d'achat des consommateurs, l'environnement, la segmentation, l'offre.

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 34h : 12h CM, 12h TD, 10h TP
M2201	Culture scientifique et traitement de l'information S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Fournir aux étudiants les bases mathématiques de l'informatique. Connaître le vocabulaire de la théorie des ensembles, d'éléments de logique et d'arithmétique. Approfondir les fonctions principales de systèmes audio-vidéo et de transmission. Comprendre les solutions technologiques de différents systèmes audiovisuels. Appréhender le traitement numérique de l'information en vue de la traiter, stocker, diffuser. Connaître les différentes étapes nécessaires à la numérisation et savoir justifier les paramètres de numérisation des systèmes d'acquisition des signaux. Connaître les différents standards de signaux numériques audio-vidéo. Connaître les différents supports et standards de stockage et de diffusion (transmission).</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de comprendre les principes de fonctionnement d'un ordinateur et de l'acquisition, du traitement, du stockage et de la transmission d'informations numériques (image, son, vidéo...).</p>		
<p>Contenus : Fonctions logiques Culture numérique : la télévision en Nouvelle-Calédonie, utilisations des technologies et bons usages Représentation des informations: - numérisation (échantillonnage, quantification, codage, multiplexage et débit), - signaux audio et signaux de parole numériques et leurs standards, - signaux vidéo numériques et leurs standards. Principes des usages des drones : réglementation et brevet de pilotage</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 44h : 10h CM, 12h TD, 22h TP
M2202	Algorithmique et développement web S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Approfondir les bases de l'algorithmique et de la programmation. Découvrir la programmation du côté serveur, la génération de pages web dynamique. Faire les liens avec les notions vues en intégration web.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de générer un contenu web structuré à partir de bases de données.</p>		
<p>Contenus : Définition et manipulation de structures de données usuelles. Fonctions, procédures, paramètres. Algorithmes (tris, recherches) et utilisation de bibliothèques de fonctions standards. Diffusion de l'information (création de pages web dynamiques). Échange de données entre clients et serveurs web. Accès à une base de données via un serveur web. Utilisation d'un langage côté serveur.</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 30h : 4h CM, 10h TD, 16h TP
M2203	Bases de données S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Analyser les besoins et modéliser les données d'un système d'information. Mettre en œuvre des bases de données en utilisant les SGDB du domaine.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de modéliser, mettre en place et utiliser une base de données.</p>		
<p>Contenus : Analyse et modélisation des données : modèle relationnel, modèle relations / entités. Algèbre relationnelle. Langage de définition et de manipulation de données. Intégrité des données, sauvegarde et restauration des données. Importation de données (fichiers CSV, XML, etc.). Utilisation d'un logiciel de modélisation et mise en place du modèle et de ses données côté serveur.</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 30h : 4h CM, 6h TD, 20h TP
M2204	Services sur réseaux S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Partager les ressources selon des droits. Interconnecter un réseau à des réseaux hétérogènes. Avoir des notions de sécurité sur les réseaux. Avoir des notions sur les divers réseaux à longue distance, les débits disponibles et les coûts.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - appliquer les règles de sécurité informatique et télécommunication, - appliquer les règles de sécurisation de fichiers informatiques.</p>		
<p>Contenus : Organisation, administration, gestion, sécurité des réseaux locaux. Réseaux locaux Ethernet : accès au support, concentrateur (hub), commutateur (switch), VLAN, sécurisation. Réseaux locaux wifi : infrastructure et poste à poste, les normes, les débits, les contraintes de déploiement, la sécurisation des communications. Le contrôle de flux sur Internet : TCP, numéro de port, ouverture et fermeture de connexion. Le transport minimum UDP et son utilité pour les applications interactives (flux en ligne, VOIP...) Sécurisation matérielle des réseaux locaux : traçage, audit, filtrage, pare feux, réseaux privés virtuels, zone démilitarisée.</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 28h : 2h CM, 4h TD, 22h TP
M2205	Infographie S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Être capable de mener à bien un projet infographique en vue d'une intégration web. Maîtrise des outils d'infographie pour la mise en page de document. Dépasser l'utilisation mécanique du logiciel et utiliser les acquis en esthétique pour exploiter les outils numériques de manière créative et pertinente vis à vis des contraintes imposées.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - choisir les techniques de dessin, d'infographie, d'impression, - utiliser des logiciels de création d'images, fixes ou animées, vectorielle et bitmap, 2D et 3D, - utiliser un logiciel de Publication Assistée par Ordinateur (PAO).</p>		
<p>Contenus : Approfondissement des concepts graphiques et mise en application avec différents logiciels d'infographie. Développer la capacité à faire des choix techniques pertinents, et à justifier ses choix. Tenir compte de contraintes imposées (demande du client, cahier des charges, contraintes techniques de diffusion...) Maîtriser le vocabulaire et les aspects techniques spécifiques (Formats et résolution, modes colorimétriques, découpage...).</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 44h : 12h CM, 8h TD, 24h TP
M2206	Intégration web S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Maîtriser l'intégration Web et la création de mises en pages avancées pour Internet. Introduction au modèle objet du document et à la programmation événementielle.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - maîtriser les aspects sémantiques du langage HTML et les feuilles de styles, - créer des effets simples d'animation et enrichir l'interaction de pages web, - tenir compte des contraintes de référencement, d'ergonomie et d'accessibilité.</p>		
<p>Contenus : Maîtriser les balises sémantiques du langage HTML et les possibilités de mise en page offertes par CSS (positionnement, dimensionnement des éléments). Créer des effets simples avec les feuilles de styles (effets de transitions, menus déroulants, surbrillance du texte, effets d'animation). Concevoir des gabarits respectant les règles de référencement, d'ergonomie et d'accessibilité. Enrichir l'interaction avec un langage de programmation coté client en utilisant des bibliothèques existantes et en manipulant le modèle objet des documents. Réalisation d'un projet mettant en œuvre les compétences acquises en M2101, M2103, M2104, M2105, M2106, M2107, M2202, M2203, M2205 et M2206.</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 30h : 2h CM, 4h TD, 24h TP
M2207	Production audiovisuelle S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Initiation aux techniques de découpage. Maîtrise des techniques de prise de vues, d'éclairage, de son. Initiation aux effets spéciaux. Maîtrise des techniques de prise de vues (vidéo et, ou photo) + éclairage et son. Consolidation des acquis du S1.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de réaliser un projet vidéo et, ou photo court finalisé à partir d'un scénario imposé.</p>		
<p>Contenus : Approfondissement du vocabulaire, de la grammaire filmique. Découpage technique d'un scénario imposé (type magazine TV, web TV...). Tournage et montage. Comparaison des différents films réalisés et critique.</p>		

UE21 UE22	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement Culture technologique et développement multimédia: approfondissement	Volume horaire : 90h
M2110 M2208	Projet tutoré S2	Semestre 2

Objectifs du module :

Développer un projet technique de production multimédia et, ou internet.

Développement des compétences relationnelles et de l'autonomie dans le travail. Mise en œuvre des méthodes de conduite de projet.

Conduire en équipe un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité.

Compétences visées :

Être capable de :

- animer une réunion, conduire un projet, construire un budget, gérer des ressources, appliquer les techniques de management, définir une stratégie de communication, travailler en équipe, formaliser un processus de gestion de projet,
- justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques, appliquer le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image,
- s'autoformer à de nouveaux outils, logiciels, technologies, être autonome et faire preuve d'initiative,
- exploiter les compétences acquises ou en cours d'acquisition dans les autres modules,
- synthétiser l'information et la restituer sous forme écrite et/ou orale,
- mettre en œuvre une démarche d'intelligence économique : veille, enquête de terrain (benchmarking).

Contenus :

Le projet doit avoir une envergure réaliste pour mettre en œuvre l'ensemble des activités, des tâches et des contraintes de la conduite d'un projet industriel ou de service, à savoir :

- constitution d'une équipe ; répartition et planification des tâches ; gestion du temps et des délais,
- utilisation d'outils de gestion de projet,
- analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques,
- rédaction documentation, mémoire, cahier des charges,
- présentation orale soutenue par un support multimédia adapté. Il peut porter sur :
- la conception et développement d'un site web dynamique, d'un projet audiovisuel ou d'un produit multimédia (application mobile, visite virtuelle, installation numérique, réalité augmentée, jeu vidéo),
- l'organisation d'un événement ou d'une campagne de communication pluri-média.

Semestre 3

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 28h : 14h TD, 14h TP
M3101	Anglais S3	Semestre 3
Objectifs du module : Prolonger les acquis de M1101 et M2101 pour permettre d'utiliser de manière plus active l'anglais du domaine professionnel et technique.		
Compétences visées : Être capable de : <ul style="list-style-type: none">- faire un exposé à l'oral à l'aide d'un logiciel de présentation, ainsi que de présenter un projet sous forme écrite,- justifier une intention, un effet produit, une stratégie,- faire des démarches de recherche d'emploi ou de stage dans un pays anglophone et de rédiger les écrits formels nécessaires (lettre de motivation, de candidature spontanée), et/ou être capable de rédiger un rapport synthétique de projet tutoré.		
Contenus : Étude de médias comme la publicité ; techniques de la publicité : analyse et conception, la publicité comme sensibilisation à l'interculturel, étude d'un film ou d'extraits (analyse d'images, des techniques utilisées), – vocabulaire de la technique cinématographique. Anglais professionnel : les écrits formels – l'entretien d'embauche (avec prise en compte de la problématique interculturelle).		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M3102	Langue vivante 2 S3 : Chinois	Semestre 3
Objectifs du module : Préparer à un séjour professionnel éventuel dans le ou les pays de la langue cible. Avoir une connaissance des médias du ou des pays concernés (presse – radio – télévision – publicité – cinéma). Prendre en compte les stéréotypes.		
Compétences visées : Être capable de : faire un exposé à l'oral à l'aide d'un logiciel de présentation, analyser les mentalités, en appréhendant le contenu implicite de supports divers,		
Contenus : Analyse des médias existants, étude d'un film et / ou d'extraits.		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 38h : 14h CM, 14h TD, 10h TP
M3103	Théories de l'information et de la communication S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Acquisition de connaissances et compétences en matière d'analyse et de critique des médias dans la société (presse, radio, télévision, Internet). Analyser et comprendre le développement des stratégies de communication interne et externe au sein d'une organisation. Connaître les différentes techniques d'analyse des médias. Comprendre les différents genres journalistiques. S'initier aux différentes techniques et stratégies publicitaires selon les différents types de médias.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de choisir et appliquer les différentes techniques d'analyse en fonction des médias et des objectifs choisis. Être capable de concevoir une stratégie de communication pour une organisation. Être capable de concevoir et éditer un média (exemple : magazine).</p>		
<p>Contenus : Histoire de la presse et des médias de masse ; les questions du public, de l'opinion, de l'espace public. Écritures journalistiques. Économie des médias. Stratégies publicitaires et campagnes de communication. Étude de la communication des organisations, dont la communication d'entreprise. Étude des stratégies, acteurs, enjeux et moyens de la communication ; communication d'entreprise et d'influence, communication et stratégie médias ; études de cas.</p>		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 24h : 4h CM, 10h TD, 10h TP
M3104	Esthétique et expression artistique S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondissement et perfectionnement des pratiques graphiques et artistiques. Apporter des éléments de réflexion sur l'art pour mener les étudiants vers une meilleure utilisation des images et du son. Savoir analyser la plastique et la sémantique d'images et d'œuvres d'art. Affirmer le sens artistique et la créativité.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - mettre en œuvre les fondamentaux du langage plastique et du langage filmique, - choisir les techniques de dessin, d'infographie, d'impression, - faire preuve d'invention et de créativité dans l'utilisation des outils, - justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques.</p>		
<p>Contenus : Approche sémiologique de l'image et du son. Mise en perspective des arts avec d'autres champs disciplinaires (science, informatique, audiovisuelle...).</p>		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 34h : 10h CM, 10h TD, 14h TP
M3105	Écriture pour les médias numériques S3	Semestre 3
Objectifs du module : Les différents types de médias numériques, gestion des communautés.		
Compétences visées : Être capable de : - faire preuve d'invention et de créativité dans l'utilisation des outils, - utiliser les réseaux stratégiques d'information. Être capable de scénariser et réaliser un jeu-vidéo en ligne, Être capable de scénariser et réaliser un documentaire en ligne, Créer un média de promotion d'un produit ou d'apprentissage d'un contenu.		
Contenus : Les modalités de mise en place d'une stratégie de présence efficace pour une organisation en identifiant les médias sociaux adaptés : connaissance des différents réseaux sociaux. Apprendre les différents types de médias numériques (webdocumentaire, jeux-vidéos, MOOC...). Réaliser la promotion de dispositifs et de contenus d'information sur les médias sociaux et le web. Réaliser des médias d'apprentissage en ligne. Comprendre comment animer et interagir avec une communauté ; organiser pour ses membres des événements (concours, jeux...) ; inciter ses membres à créer du contenu. Savoir identifier les influenceurs autour de thématiques précises. Relayer leurs positions auprès des dirigeants de l'organisation. Comprendre les différents indicateurs et outils de mesure et d'analyse pour évaluer l'impact. Optimiser l'usage des réseaux sociaux. Identifier les médias sociaux externes (sites, blogs, réseaux sociaux, forums...) qui parlent d'une organisation afin de participer au dialogue et de le modérer ; gérer la réputation numérique d'une organisation. Appréhender la complexité de campagnes de marketing virale.		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 28h : 14h TD, 14h TP
M3106	Expression, communication écrite et orale S3	Semestre 3
Objectifs du module : Communiquer en milieu universitaire et professionnel : formaliser une expérience. Maîtriser les modalités de la communication en milieu professionnel.		
Compétences visées : Être capable de : - comprendre, concevoir et rédiger des documents professionnels, - analyser et de comprendre les relations interpersonnelles dans les groupes de travail, - se situer dans les relations interindividuelles, - gérer ses interventions dans un groupe.		
Contenus : - Écrits et oraux professionnels : Méthodologie du rapport de stage et préparation de la soutenance. (Rappels et retour d'expérience) Techniques du compte rendu, du résumé, de la synthèse. (Rappels) Écritures journalistiques (écrit, radio, vidéo). - Communication institutionnelle - Communication numérique : e-réputation - Communication interpersonnelle : Conduite de réunion, négociation, intégration au groupe, gestion des conflits. Travail sur l'écoute, la reformulation et l'observation. Analyse de situations de communication interpersonnelle ; analyse du non-dit ; analyse et synthèse des besoins des interlocuteurs ; choix de comportements en fonction des situations de communication ; travail d'argumentation et de négociation.		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 24h : 4h CM, 10h TD, 10h TP
M3107	Gestion de projet S3	Semestre 3

Objectifs du module :

Apprécier les conditions de réussite de la conduite de projet, maîtriser le suivi des étapes de gestion de ces projets.

Compétences visées :

Être capable de :

- formaliser un processus de gestion de projet,
- conduire un projet,
- rendre compte d'un projet de sa gestion.

Contenus :

Suivi opérationnel du projet : mesure des écarts prévisions, réalisations, rétroactivité. Tableaux de bord de pilotage : outils de mesure.

Le cycle de vie du projet : pérennité du projet, veille technologique.

Clôture du projet et valorisation des résultats obtenus : intégration du projet dans l'organisation, communication sur le projet, formation des utilisateurs, mesure de la valeur ajoutée.

Maintenance : guide de mise à jour, guide des procédures. Méthodes agiles avancées.

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M3108	Projet Personnel et Professionnel S3 : préparer son parcours post-DUT	Semestre 3

Objectifs du module :

Il s'agit de permettre à l'étudiant de construire son parcours post-DUT, en analysant les différentes pistes qui s'offrent à lui afin qu'il choisisse et mette en œuvre la plus pertinente pour lui. L'étudiant devra acquérir des connaissances sur les formations complémentaires au DUT et sur les parcours post DUT, sur la formation tout au long de la vie (VAP, VAE, FTLV). Il devra également savoir déchiffrer une offre d'emploi, une offre de formation, pour mieux appréhender le marché de l'emploi. Un premier positionnement de l'étudiant entre le secteur d'activité visé et ses motivations peut se faire.

Compétences visées :

Être capable de :

- concevoir et mettre en œuvre d'un projet,
- faire preuve d'un esprit d'analyse,
- faire preuve d'une capacité de mise en forme de l'information,
- appliquer les principes déontologiques liés aux débats et aux échanges.

Contenus :

- ateliers d'échanges de réflexion sur les diverses possibilités post-DUT (discussion collective des avantages et des inconvénients de chaque piste),

- analyse des offres d'emploi,

- analyse des offres de formation pour un secteur donné à partir de l'enquête nationale de parcours des diplômés par exemple,

- rencontre avec des anciens diplômés, des professionnels,

- réactivation des techniques de recherche d'emploi,

- présentation des possibilités de formation tout au long de la vie (CIF, VAE, ...),

- analyser les compétences acquises lors d'une expérience professionnelle ou personnelle et reprendre le CV établi lors du module PPP « formalisation du projet : mieux se connaître et préparer son stage ».

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 38h : 24h CM, 14h TD
M3109	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S3	Semestre 3

Objectifs du module :

Ce module propose d'utiliser les connaissances acquises lors des semestres précédents pour mettre en œuvre pratiquement des modalités juridiques et mercatiques de création, de fonctionnement et de lancement d'un produit ou d'un service informationnel en situation.

Compétences visées :

Être capable de :

- cerner et qualifier les stratégies génériques et spécifiques d'entreprises et de groupes d'entreprises,
- identifier les acteurs, les stratégies et les contraintes d'un secteur particulier de l'économie : le marché des médias,
- appliquer le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image et respecter la réglementation des jeux et des concours,
- conduire une démarche cohérente et complète de mercatique en ligne et, ou hors-ligne.

Contenus :

La protection des données personnelles (Loi du 6 janvier 1978, déclaration CNIL).

La propriété industrielle (le droit des brevets, le droit des marques).

La propriété intellectuelle (le droit d'auteur, la protection des logiciels et bases de données, le contrat de création de site Internet).

La protection de l'information (les principes du droit de la communication, les atteintes à la vie privée et le droit à l'image).

La réglementation des jeux et concours.

Pour les marchés comme par exemple celui de l'audiovisuel, de la presse écrite, ou du jeu vidéo... : étude des stratégies génériques (croissance externe, croissance interne, internationalisation, sous-traitance, impartition...) et les évolutions de ces marchés liées aux nouvelles technologies (par exemple TV par ADSL, radio numérique, TNT...).

Le financement et les coûts des médias.

Le plan de communication, l'identité de marque, les principales formes de communication de l'entreprise, la stratégie médias, hors-médias, et les évolutions de la communication grâce aux nouveaux outils et médias.

La mercatique en ligne.

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 30h : 10h CM, 10h TD, 10h TP
M3201	Culture scientifique et traitement de l'information S3	Semestre 3

Objectifs du module :

Fournir aux étudiants les bases mathématiques du multimédia. Maîtriser l'utilisation des codecs audio-vidéo.

Connaître les caractéristiques des images fixes et la structure des fichiers informatiques associés, connaître les techniques de compression et de codage d'images fixes et les principaux traitements d'images incorporés dans les logiciels.

Connaître le calcul matriciel et les transformations géométriques du plan de l'espace.

Compétences visées :

Être capable de comprendre les principes du fonctionnement d'un ordinateur et de l'acquisition, du traitement, du stockage et de la transmission d'informations numériques (image, son, vidéo...).

Contenus :

Mathématiques pour le multimédia :

- calcul matriciel,
 - transformations géométriques du plan et de l'espace,
- Traitement numérique du signal :
- codecs audio-vidéo-parole, la compression vidéo,
 - images « bitmap » et vectorielles et leurs standards de fichiers,
 - notion de transparence et de palettes de couleurs,
 - images compressées,
 - notion de traitement d'image (contraste, accentuation, contours, etc.)

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 34h : 6h CM, 8h TD, 20h TP
M3202	Développement web S3	Semestre 3
Objectifs du module : Savoir concevoir et développer des applications web pour la diffusion et la gestion de contenu.		
Compétences visées : Être capable de réaliser des sites web dynamiques complets en prenant en compte les contraintes d'ergonomie et de navigation définies dans un cahier des charges.		
Contenus : Systèmes de gestion de contenu, services web, génération de flux (RSS, XML, etc.). Conception et génération dynamique d'interfaces et de contenu. Gestion de contenu : accès, mise à jour et administration de bases des données via le web.		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 34h : 6h CM, 8h TD, 20h TP
M3203	Programmation objet et événementielle S3	Semestre 3
Objectifs du module : Introduire la conception objets et l'appliquer dans le domaine du multimédia.		
Compétences visées : Être capable de concevoir une application multimédia avec une approche objet.		
Contenus : Conception et modélisation objets (classes, méthodes, héritage). Application à la réalisation d'animations et de programmes interactifs. Utilisation d'un langage côté serveur puis côté client interagissant avec le serveur.		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 34h : 4h CM, 10h TD, 20h TP
M3204	Services sur réseaux S3	Semestre 3
Objectifs du module : Mettre en place de services Internet.		
Compétences visées : Être capable d'installer et d'utiliser les services Internet (résolution de noms, courrier électronique, consultation de pages Web, transfert de fichiers,...) au niveau serveurs et clients.		
Contenus : Service de résolution de noms : DNS. Service de courrier électronique : SMTP, POP, IMAP, MIME. Service de pages Web statique et dynamique : HTTP, HTTPS, LAMP. Service de transfert de fichiers : FTP. Service de flux en ligne (streaming). Installation, configuration, gestion et utilisation des services Internet ; configuration de serveurs et de clients.		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 32h : 4h CM, 6h TD, 22h TP
M3205	Infographie S3	Semestre 3
Objectifs du module : Appréhender les notions de design en mouvement Être capable de mettre en œuvre une production interactive et, ou animée.		
Compétences visées : Être capable d'utiliser des logiciels de création d'images, fixes ou animées, vectorielle et bitmap, 2D et 3D.		
Contenus : Principes de base de l'animation 2D. Apprentissage de logiciels d'animation. Initiation aux techniques d'animation (motion design).		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 34h : 6h CM, 8h TD, 20h TP
M3206	Intégration multimédia S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Adapter le contenu et la mise en page d'interfaces en fonction du périphérique d'affichage. Savoir créer des interfaces riches et dynamiques.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - adapter le contenu et la mise en page de sites web à la taille et à la résolution du périphérique d'affichage, - intégrer des données multimédia et permettre des interactions avec elles, - créer et programmer des animations simples.</p>		
<p>Contenus : Concevoir et développer des sites web dont le contenu et la mise en page s'adaptent aux périphériques utilisés (écrans d'ordinateur, télévisions, téléphones, tablettes, etc.). Créer des animations simples : dessiner, animer et transformer des illustrations simples. Enrichir l'interaction avec des modules dynamiques et des outils d'interaction personnalisés (calendriers, diaporamas, carrousels, etc.) en utilisant un langage de programmation du côté client. Assurer la compatibilité d'un site avec différents navigateurs.</p>		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 30h : 6h CM, 24h TP
M3207	Production audiovisuelle S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Écrire, tourner, monter et diffuser une œuvre audiovisuelle / photographique originale. Faire le lien avec les aspects transmédia / multimédia.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de concevoir et réaliser un court-métrage ou une réalisation photo en vue de sa diffusion sur différents supports.</p>		
<p>Contenus : Réalisation / production d'une œuvre complète photo / vidéo. Les aspects multimédias pourront être valorisés pour la conception et la diffusion : - vidéo interactive (hypervidéo), - mise en ligne pour diffusion sur le Web (flux en ligne, web tv...).</p>		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 90h
UE32		
M3110 M3208	Projet tutoré S3	Semestre 3

Objectifs du module :

Développer un projet technique de production multimédia et, ou internet. Mettre l'étudiant en situation d'activité de technicien supérieur en le préparant à son stage en milieu professionnel.

Conduire en équipe un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité.

Développer les compétences relationnelles de l'étudiant.

Compétences visées :

Être capable de :

- conduire un projet, construire un budget, gérer des ressources, définir une stratégie de communication, travailler en équipe, formaliser un processus de gestion de projet,
- justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques, appliquer le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image,
- s'autoformer à de nouveaux outils, logiciels, technologies, être autonome et faire preuve d'initiative,
- exploiter les compétences acquises ou en cours d'acquisition dans les autres modules,
- synthétiser l'information et la restituer sous forme écrite et/ou orale,
- mettre en œuvre une démarche d'intelligence économique : veille, enquête de terrain (benchmarking).

Contenus :

Le projet doit avoir une envergure réaliste pour mettre en œuvre l'ensemble des activités, des tâches et des contraintes de la conduite d'un projet industriel ou de service, à savoir :

- constitution d'une équipe ; répartition et planification des tâches ; gestion du temps et des délais,
- utilisation d'outils de gestion de projet,
- analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques,
- rédaction documentation, mémoire, cahier des charges,
- présentation orale soutenue par un support multimédia adapté. Il peut porter sur :
- la conception et développement d'un site web dynamique, d'un projet audiovisuel ou d'un produit multimédia (application mobile, visite virtuelle, installation numérique, réalité augmentée, jeu vidéo),
- l'organisation d'un événement ou d'une campagne de communication pluri-média.

Semestre 4

UE41	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante	Volume horaire : 28h : 14h TD, 14h TP
M4101	Anglais S4	Semestre 4

Objectifs du module :

Savoir appliquer les compétences acquises dans les modules LCI 110, 210, 310 à la langue professionnelle et technique.

Préparer à une certification reconnue (par exemple CLES 1, voire CLES 2...).

Compétences visées :

Être capable de :

- décrire et d'analyser des produits multimédias de manière professionnelle dans le cadre d'un projet personnel,
- décrire avec précision un processus lié au domaine,
- communiquer dans le cadre professionnel, participer à une réunion tout en tenant compte des spécificités culturelles et civilisationnelles des pays anglophones.

Contenus :

Description et analyse de produits de communication, expression orale et écrite sur des sujets liés à l'informatique, à l'Internet, au multimédia.

Anglais professionnel : exposés spécifiques, négociations, communication en réunion, compte rendu de réunion, marché du travail, mercatique.

UE41	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante	Volume horaire : 36h : 8 h CM, 6 h TD, 22 h TP
M4102C	Esthétique et expression artistique S4	Semestre 4

Objectifs du module :

Développer le sens artistique et la créativité.

Compétences visées :

Être capable de :

- concevoir et créer des réalisations artistiques sur écran,
- faire référence à des notions de design,
- utiliser les références culturelles pour appuyer un projet multimédia,
- élaborer les liens entre le fond et la forme,
- amener un concept à maturité,
- réaliser des mises en page ergonomiques et originales,
- argumenter un projet visuel et sonore

Contenus :

Provenance et territoire du design. Composition graphique.

Ergonomie sur écran.

Mise en page, maquettage et présentation.

Chaîne graphique (print), vidéo, campagnes publicitaire globale, événementielle, etc. Communication des marques.

Communication et culture générale artistique.

Artistes (cinéastes, photographes, peintres, musiciens, etc.) au service des campagnes publicitaires.

UE41	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante	Volume horaire : 36h : 8 h CM, 6 h TD, 22 h TP
M4103C	Écriture pour les médias numériques S4	Semestre 4
Objectifs du module : Connaître les enjeux du web sémantique, développer une culture de l'indexation.		
Compétences visées : Être capable de : - connaître et mettre en œuvre les outils sémantiques, - faire des requêtes dans un langage structuré, - créer une base de connaissances dans un domaine donné.		
Contenus : Présentation du web sémantique et de ses enjeux ; présentation des outils de recherche sémantique existants ; conception d'ontologies ; utilisation des outils pour exploiter ces ontologies ; production de contenus ou indexation de documents pour le web sémantique. Écriture d'un reportage journalistique Pratique de la communication digitale et l'indexation Compréhension du web sémantique (métadonnées et interopérabilité)		

UE41	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante	Volume horaire : 38h : 10 h CM, 14 h TD, 14 h TP
M4104C	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S4	Semestre 4
Objectifs du module : L'objectif du module est de conduire l'étudiant à acquérir les outils juridiques, comptables et financiers nécessaires au déroulement de la vie professionnelle. Il permet de donner aux étudiants les connaissances leur permettant de comprendre les documents comptables de base, de leur permettre de cerner les coûts d'un produit ou d'un service, de leur fournir des outils permettant de mesurer la rentabilité d'une entreprise ou d'une activité.		
Compétences visées : Être capable de : - qualifier un contrat de travail, - construire un budget, - gérer des ressources, - comprendre les étapes de la création et de la vie d'une entreprise (notion d'entrepreneuriat).		
Contenus : Les relations juridiques des entreprises avec leurs salariés (le contrat de travail, le statut du salarié, la rupture du contrat de travail, les conflits individuels du travail). Les documents de synthèse : impact de différentes opérations commerciales sur le bilan, le compte de résultat. Calcul de coûts et analyse de rentabilité : mettre en place le calcul du coût complet et partiel simplifié d'un produit ou d'un service, déterminer une politique de prix. Éléments d'analyse financière : à partir des documents de synthèse, extraire les grandes masses par fonction (FRNG, BFR, trésorerie), mettre en place le calcul de ratios, élaborer une conclusion sur la santé financière d'une entreprise.		

UE42	Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	Volume horaire : 40h : 10 h CM, 10 h TD, 20 h TP
M4201C	Développement multimédia S4	Semestre 4
Objectifs du module : Maîtriser une technologie d'intégration multimédia. Savoir concevoir et réaliser des animations riches et des applications multimédia.		
Compétences visées : Être capable de : - appréhender les divers aspects de la production d'un programme multimédia, de la conception à la finalisation ; maîtriser l'ensemble des aspects esthétiques et techniques de la réalisation, - créer des animations riches : gestion du son et des interactions utilisateurs sur des éléments graphiques animés.		
Contenus : Approfondissement d'un logiciel d'intégration multimédia, des langages de programmation associés, et de son environnement de développement. Savoir choisir les médias appropriés, les optimiser, en réaliser l'intégration, développer les interactions et finaliser un projet pour sa diffusion.		

UE42	Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	Volume horaire : 34h : 6 h CM, 6 h TD, 22 h TP
M4202C	Infographie S4	Semestre 4
<p>Objectifs du module : A l'aide d'un logiciel 3D, l'objectif est de modéliser des objets, leur appliquer une texture et un éclairage approprié pour générer un rendu. L'animation d'objets 3D est aussi abordée dans ce module.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de maîtriser les bases de la modélisation de scènes 3D et leur animation.</p>		
<p>Contenus : Production de « contenu » 3D sous forme d'images pré-calculées ou de scènes 3D exploitables par les moteurs « temps réel ». Modélisation, Texture, Éclairage, Rendu, Animation.</p>		

UE42	Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	Volume horaire : 40h : 10 h CM, 10 h TD, 20 h TP
M4203C	Intégration et gestion de contenus S4	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Savoir configurer et utiliser un système de gestion de contenus, dans des environnements de travail collaboratifs.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - maîtriser l'ensemble de la chaîne d'intégration multimédia, - mettre en place et utiliser des systèmes de gestion de contenus (CMS), - concevoir et développer des gabarits et thèmes graphiques pour des CMS.</p>		
<p>Contenus : Installer et configurer un système de gestion de contenus (CMS). Mettre en place l'arborescence des pages et menus, avec un système de navigation adapté. Alimenter le CMS en contenus textuels et multimédias. Créer des gabarits de page et des thèmes graphiques adaptés à un cahier des charges et respectant les contraintes de référencement, d'ergonomie et d'accessibilité. Installer, configurer et utiliser des modules complémentaires pour un CMS (bibliothèques d'images, cartes de localisation, commerce électronique, liens avec des réseaux sociaux).</p>		

UE41	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	Volume horaire : 10 semaines minimum
UE42		
M4106 M4205	Stage S4	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Découverte de l'organisation dans ses aspects sociaux, organisationnels et technico-économiques. Découverte de la réalité de l'activité du technicien supérieur. Mise en application des outils, des connaissances et savoir-faire acquis durant la formation durant la formation. Acquisition de savoir-faire techniques et professionnels. Missions : travaux d'études et, ou de réalisations au sein de l'organisation conformes à la spécialité MMI.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - consolider ses acquis dans les domaines de la communication, de la culture, de la connaissance de l'environnement socio-économique, et de la technologie (infographie, intégration web, développement, audiovisuel, etc.), - développer des compétences personnelles et relationnelles : initiative, travail en équipe, autonomie...</p>		
<p>Contenus : L'ensemble du processus stage doit se faire dans le cadre d'une démarche de type qualité, décrivant clairement les points à respecter par exemple : la recherche des stages incluant la négociation préalable des travaux d'études et de réalisation à mettre en œuvre au cours du stage, la signature des conventions, le déroulement du stage, le suivi des stagiaires (points intermédiaires, visite), le compte rendu d'activité (rapport écrit et soutenance suivant une démarche professionnelle : la structure, la qualité de communication et l'argumentation des comptes rendus écrit et oral).</p>		

UE41 UE42	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	Volume horaire : 120h
M4105 M4204	Projet tutoré S4	Semestre 4

Objectifs du module :

Développer un projet technique de production multimédia et, ou internet.

Mettre l'étudiant en situation d'activité de technicien supérieur en le préparant à son stage en milieu professionnel.

Conduire en équipe un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité.

Développer les compétences relationnelles de l'étudiant.

Compétences visées :

Être capable de :

- animer une réunion, conduire un projet, construire un budget, gérer des ressources, appliquer les techniques de management, définir une stratégie de communication, travailler en équipe, formaliser un processus de gestion de projet,
- justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques, appliquer le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image,
- s'autoformer à de nouveaux outils, logiciels, technologies, être autonome et faire preuve d'initiative,
- exploiter les compétences acquises ou en cours d'acquisition dans les autres modules,
- synthétiser l'information et la restituer sous forme écrite et/ou orale,
- mettre en œuvre une démarche d'intelligence économique : veille, enquête de terrain (benchmarking).

Contenus :

Le projet doit avoir une envergure réaliste pour mettre en œuvre l'ensemble des activités, des tâches et des contraintes de la conduite d'un projet industriel ou de service, à savoir :

- constitution d'une équipe ; répartition et planification des tâches ; gestion du temps et des délais,
- utilisation d'outils de gestion de projet,
- analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques,
- rédaction documentation, mémoire, cahier des charges,
- présentation orale soutenue par un support multimédia adapté. Il peut porter sur :
- la conception et développement d'un site web dynamique, d'un projet audiovisuel ou d'un produit multimédia (application mobile, visite virtuelle, installation numérique, réalité augmentée, jeu vidéo),
- l'organisation d'un événement ou d'une campagne de communication pluri-média.

GUIDE DES ÉTUDES

5 - Règlement des études

1. ORGANISATION DES ETUDES

1.1 Organisation temporelle

Les emplois du temps ménagent une pause méridienne d'au moins une heure, dans le créneau de 12h00 à 13h30. Le calendrier de la formation est détaillé dans le chapitre correspondant du guide des études de chaque DUT.

1.2 Organisation des enseignements

Les diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés par l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), sont structurés en 4 semestres, eux-mêmes composés d'unités d'enseignement (UE) qui comportent plusieurs modules.

Le DUT sanctionne un niveau validé par l'obtention de 120 ECTS, à raison de 30 ECTS par semestre. Cinq types d'enseignements en sont assurés : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), stages et projets tutorés.

1.3 Organisation des contrôles continus

Pour les évaluations donnant lieu à un devoir sur table, les étudiants doivent se présenter dix minutes avant le début de l'épreuve.

Les étudiants ne conservent avec eux que les documents et matériel éventuellement autorisés et notifiés sur le sujet. Les copies et brouillons sont distribués par l'enseignant.

Les téléphones portables ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Les sacs, porte-documents, cartables, téléphones, écouteurs, trousse, etc. sont placés à l'endroit indiqué par l'enseignant surveillant l'épreuve.

L'étudiant ne peut user d'aucun moyen de communication (téléphone portable, etc.), ni au cours de l'épreuve, ni à l'occasion d'une sortie momentanée.

Sauf cas de force majeure, dès que les sujets sont distribués, le candidat n'est pas autorisé à se déplacer ou à quitter la salle avant l'expiration de la première heure même s'il rend une copie blanche. Si l'épreuve dure une heure ou moins, aucune sortie n'est autorisée.

Si les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle y sont autorisés, ils ne sortent qu'un par un.

1.4 Assiduité

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Lors de la délibération en vue de la validation d'un semestre, du passage au semestre suivant ou de la délivrance du diplôme, le jury appréciera le respect de l'obligation d'assiduité.

Quels que soient les résultats obtenus par ailleurs, le non-respect de l'assiduité est susceptible de remettre en cause la validation du semestre par le jury.

L'étudiant qui, en cours d'année, ne souhaite plus suivre les enseignements du semestre auquel il est inscrit, a l'obligation d'en informer officiellement le Président de l'université par écrit.

Dans l'hypothèse où il n'accomplit pas cette démarche et est parallèlement absent pendant deux semaines cumulées sans produire de pièce justificative, l'étudiant est considéré "absent". Aucun calcul de moyenne ne peut être réalisé, ni par conséquent, aucune compensation. Le semestre ne peut donc pas être validé.

1.4.1. Justification des absences

Toute absence est considérée a priori comme injustifiée. La validité de la justification est laissée à l'appréciation du chef du département.

Toute absence doit être signalée le jour même, et justifiée par la remise d'un document original au secrétariat pédagogique dans les 72 heures qui suivent le retour de l'étudiant. Au-delà de ce délai, les justificatifs pourront être refusés.

Dès la première absence injustifiée, la moyenne de chaque module pourra être pondérée par le taux de présence calculé sur toutes les activités pédagogiques du module (par exemple : 90% de présence correspond à 90% de la note).

1.4.2. Absence aux activités pédagogiques

L'étudiant qui arrive en retard ou perturbe le déroulement d'une activité pédagogique peut être exclu de la séance; cette exclusion sera considéré comme une absence injustifiée.

1.4.3 Absence aux contrôles

En cas d'absence reconnue justifiée, les modalités de calcul de la note du module et l'organisation éventuelle d'un contrôle de remplacement sont laissées à l'appréciation de l'enseignant, si l'organisation des enseignements le permet. En cas d'absence au contrôle de rattrapage, l'étudiant ne pourra pas bénéficier d'une autre épreuve de rattrapage. Une absence non justifiée à une évaluation entraîne l'attribution de la note 0/20 à cette évaluation.

1.5 Stages et projets en entreprise

Le programme de la formation prévoit une période de stage obligatoire, dont le thème devra être approuvé pédagogiquement par l'enseignant responsable de la coordination des stages, et à laquelle peut être ajoutée une période de stage facultative qui ne peut excéder le 31 janvier de l'année n + 1. Chaque stage donne lieu à une convention de stage signée conjointement par les cinq parties : l'étudiant, le représentant de l'organisme d'accueil du stage, le maître de stage, le tuteur de l'IUT et le président de l'UNC. Le stage ne peut pas commencer avant la signature de la convention.

Les projets tutorés réalisés pour une entreprise et/ou qui se déroulent pour partie dans l'entreprise, dont les thèmes devront également être approuvés pédagogiquement par l'enseignant responsable de la coordination des projets tutorés.

1.6 Dispositif d'Aide à la réussite (ALR)

Méthodologie pour les projets tuteurés de première année dans le cadre de l'ALR.

4 heures CM seront délivrées en fin du 1er semestre pour accompagner le démarrage des projets tuteurés (avant affectation des sujets).

Contenu : Présentation d'outils pour le projet tutoré

- Cadrage du projet
- Conception d'un rétro-planning
- Journal de bord
- Plan de rapport final

2. BONUS

2.1 Bonus sport

Afin d'encourager la pratique d'activités physiques, sportives et d'expression à l'université, une bonification peut être attribuée par l'enseignant responsable des activités physiques, sportives et d'expression pour chaque semestre.

Les étudiants qui souhaitent en bénéficier doivent se déclarer auprès du secrétariat du département dès le début du semestre.

Cette bonification sera prise en compte lors de la délibération du jury relative à la validation des semestres et à l'attribution du diplôme et figurera sur le relevé de notes définitif de l'étudiant.

2.2 Bonus engagement étudiant

Afin d'encourager l'engagement citoyen et/ou solidaire, bénévole et laïque, une bonification peut être attribuée aux étudiants.

L'engagement étudiant sera validé en tant qu'UE facultative sous la forme de points bonus. Elle sera également comptabilisée dans le supplément du diplôme, ce qui rendra lisible la formation de

l'étudiant pour favoriser son insertion professionnelle. La bonification est attribuée selon la grille suivante. Elle vient s'ajouter à la moyenne générale du semestre. Les différentes formes de bonifications sont cumulables.

Bonification Note

0.1 Entre 10 et 12,49 /20

0.2 Entre 12.5 et 14.49/20

0.3 Entre 14.5 et 16.49/20

0.4 Entre 16.5 et 18.49/20

0.5 Entre 18.5 et 20/20

3. COMMUNICATION DES NOTES

Tout relevé de notes préalable au jury ne revêt qu'un caractère déclaratif et provisoire, et les notes attribuées par les correcteurs, éventuellement communiquées aux étudiants avant la tenue du jury, ne constituent que des actes préparatoires, susceptibles d'être modifiés par le jury.

4. DEROULEMENT DES ETUDES ET VALIDATION D'UN SEMESTRE

4.1 Validation d'un semestre

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition des unités d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

Dans le cas de redoublement d'un semestre, si un étudiant ayant acquis une unité d'enseignement souhaite, notamment pour améliorer les conditions de réussite de sa formation, suivre les enseignements de cette unité d'enseignement et se représenter au contrôle des connaissances correspondant, la compensation prend en compte le résultat le plus favorable pour l'étudiant.

La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

a) Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;

b) La validation des semestres précédents lorsqu'ils existent. Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée, sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres.

Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une seule fois au cours du cursus.

En outre, le directeur de l'IUT, peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury.

La validation de tout semestre donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et les crédits européens [ECTS] correspondants. »

4.2 Règles de passage et de redoublement

La poursuite d'études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus.

Le redoublement est de droit dans les cas où :

- l'étudiant a obtenu la moyenne générale et lorsque celle-ci ne suffit pas pour remplir la condition posée au point a) du paragraphe 4.1 ci-dessus ;

- l'étudiant a rempli la condition posée au point a) du paragraphe 4.1 ci-dessus dans un des deux semestres utilisés dans le processus de compensation.

En outre l'étudiant peut être autorisé à redoubler par décision du directeur de l'IUT, sur proposition du jury de passage ou du jury de délivrance pour l'obtention du diplôme universitaire de technologie.

Durant la totalité du cursus conduisant au diplôme universitaire de technologie, l'étudiant ne peut être autorisé à redoubler plus de deux semestres. En cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par le directeur de l'IUT, un redoublement supplémentaire peut être autorisé.

La décision définitive refusant l'autorisation de redoubler est prise après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Elle doit être motivée et assortie de conseils d'orientation.

4.3 Jurys

Les jurys constitués en vue du passage dans chaque semestre et de la délivrance du DUT sont désignés par le Président de l'université sur proposition du directeur de l'IUT.

Ces jurys sont présidés par le directeur de l'IUT et comprennent le chef de département, des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chargés d'enseignement et des personnalités extérieures. Ils comprennent au moins 50% d'enseignants chercheurs et d'enseignants.

Les jurys délibèrent souverainement au vu de l'ensemble des résultats, notes et appréciations obtenus par les étudiants. Ils tiendront en particulier compte du travail, de l'assiduité, de la progression des étudiants en cours de scolarité et de leur participation aux différentes activités.

Les résultats du jury sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Tout étudiant dispose d'un délai de trois mois à compter de l'affichage des résultats pour contester, par lettre, la délibération du jury par recours gracieux auprès du président de l'UNC.

5. ATTRIBUTION DE LA MENTION

Aucune mention n'est attribuée aux semestres, aux UE comme aux modules, mais des mentions sont attribuées aux Diplômes Universitaires de Technologie sur la moyenne des deux derniers semestres de DUT :

Mention « très bien » : Moyenne \geq 16/20,

Mention « Bien » : Moyenne \geq 14/20 et $<$ 16/20,

Mention « Assez Bien » : Moyenne \geq 12/20 et $<$ 14/20,

Mention « Passable » : Moyenne \geq 10/20 et $<$ 12/20

6. MODALITES D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION ADAPTEES AUX ETUDIANTS BENEFICIANT D'UN STATUT SPECIFIQUE

L'Université de la Nouvelle-Calédonie offre des modalités pédagogiques prenant en compte les besoins de publics étudiants ayant des contraintes particulières.

Sont notamment mis en place des dispositifs particuliers pour les publics à statut spécifique suivants (liste non exhaustive) :

- Étudiants exerçant une activité salariée ou professionnelle ;
- Etudiant sportif de haut niveau (liste officielle locale ou nationale) ;
- Étudiants chargés de famille ;
- Étudiants souffrant d'un handicap ;
- Étudiants internationaux en contrat d'échange ;
- Étudiants incarcérés ou soumis à une peine restrictive de liberté.

Il est établi entre le chef de département et l'étudiant concerné un contrat pédagogique qui mentionne les conditions d'enseignement et d'évaluation. Ce document est transmis au président de jury.

7. SANCTIONS DISCIPLINAIRES

7.1 Atteinte au bon fonctionnement de l'UNC :

Tout usager auteur ou complice d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement est passible de poursuites disciplinaires.

7.2 Fraude :

Toute fraude, y compris notamment le plagiat ou la falsification de documents officiels tels que les certificats médicaux, est passible de poursuites disciplinaires et de poursuites pénales.

Cette disposition concerne toutes les épreuves que les étudiants sont amenés à présenter, quelles qu'en soient la nature et les modalités d'organisation, notamment :

- travaux dirigés, travaux pratiques ou examens tant oraux qu'écrits ;
- différentes tâches données aux étudiants dans le cadre du contrôle continu ;
- mémoires ;
- rapports de stage ou projets tutorés.

Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, l'épreuve est évaluée dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Le jury délibère sur les résultats de l'étudiant suspecté de fraude dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Cependant, les résultats obtenus ne sont pas communiqués à l'étudiant.

Aucune attestation de réussite ni relevé de notes ne peut lui être délivré, aucune inscription dans un établissement d'enseignement supérieur public n'est possible, avant que la section disciplinaire n'ait statué sur son cas.

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants sont :

- l'avertissement ;
- le blâme ;
- l'exclusion de l'UNC pour une durée maximum de 5 ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'UNC ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

GUIDE DES ÉTUDES

6 - Modalités de contrôle des connaissances

L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier. Le contrôle continu exclut toute seconde session. Il est réalisé sous forme de devoirs sur table avec ou sans documents, d'interrogations écrites ou orales programmées ou non, d'exercices de travaux pratiques, de comptes rendus, exposés, rapports écrits, dossiers, et toute autre activité pédagogique notée par l'enseignant.

Dans le cadre du DUT, tous les enseignements sont évalués en contrôle continu. L'indication du nombre d'épreuves, de leur nature, de leur durée, de leur coefficient sera donnée aux étudiants lors de la première séance de chacun des enseignements.

Accès à la salle : pour être autorisé à composer, l'étudiant peut être amené à présenter sa carte d'étudiant ou une pièce d'identité, émarger, et s'installer à la place qui lui est attribuée par le surveillant de l'épreuve.

Retard : Dès lors que le sujet est distribué, l'étudiant peut se voir refuser l'accès à la salle, et sera considéré comme absent.

Documents et matériels autorisés : la possibilité d'utiliser des documents et matériels, y compris sur support numérique (électronique), est soumise à autorisation expresse. A défaut d'indication explicite, tous documents et matériels sont réputés interdits.

Semestre 1**UE11 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : bases**

Coeff. ECTS

MCC en CC 100%
Et pas de session2

11_	Anglais	2		Au moins 2 notes
15_	Langue vivante 2	1		Au moins 1 note en évaluation progressive
71_	Théories de l'information et de la communication	1		Au moins 1 note en évaluation progressive
18_	Esthétique et expression artistique	2		Au moins 2 notes
71_	Écriture pour les médias numériques	2		Au moins 2 notes
71_	Expression, communication écrite et orale	3		Au moins 2 notes
06_	Gestion de projet	2		Au moins 2 notes
27_	Projet Personnel et Professionnel	1		Au moins 1 note en évaluation progressive
06_	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations	2		Au moins 2 notes
27_	Adaptation des parcours			non évalué

Total UE 16**UE12: Culture technologique et développement multimédia : bases**

Coeff. ECTS

MCC en CC 100%
Et pas de session2

61_	Culture scientifique et traitement de l'information	3		Au moins 3 notes
27_	Algorithmique et programmation	2		Au moins 2 notes
27_	Services sur réseaux	3		Au moins 3 notes
71_	Infographie	2		Au moins 2 notes
27_	Intégration web	2		Au moins 2 notes
71_	Production audiovisuelle	2		Au moins 2 notes
71_	Adaptation des parcours			non évalué

Total UE 14**Total semestre 1 30****Semestre 2****UE21 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement**

Coeff. ECTS

MCC en CC 100%
Et pas de session2

11_	Anglais	2		Au moins 2 notes
15_	Langue vivante 2	1		Au moins 1 note en évaluation progressive
71_	Théories de l'information et de la communication	2		Au moins 2 notes
71_	Esthétique et expression artistique	1		Au moins 2 notes
71_	Écriture pour les médias numériques	1		Au moins 2 notes
71_	Expression, communication écrite et orale	2		Au moins 2 notes
06_	Gestion de projet	2		Au moins 2 notes
71_	Projet Personnel et Professionnel	1		Au moins 1 note en évaluation progressive
06_	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations	2		Au moins 2 notes
71_	Projet tutoré	1		

Total UE 15**UE22 : Culture technologique et développement multimédia : approfondissement**

Coeff. ECTS

MCC en CC 100%
Et pas de session2

27_	Culture scientifique et traitement de l'information	2		Au moins 3 notes
27_	Algorithmique et développement web	2		Au moins 3 notes
27_	Base de données	2		Au moins 2 notes
27_	Services sur réseaux	2		Au moins 2 notes
71_	Infographie	2		Au moins 2 notes
27_	Intégration web	2		Au moins 3 notes
71_	Production audiovisuelle	2		Au moins 2 notes
27_	Projet tutoré	1		

Total UE 15**Total semestre 2 30**

Semestre 3

UE31 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise				Coeff.	ECTS	MCC en CC 100% Et pas de session2
11_	Anglais	2		Au moins 2 notes		
15_	Langue vivante 2	1		Au moins 1 note en évaluation progressive		
71_	Théories de l'information et de la communication	2		Au moins 2 notes		
18_	Esthétique et expression artistique	1		Au moins 2 notes		
71_	Écriture pour les médias numériques	2		Au moins 2 notes		
71_	Expression, communication écrite et orale	2		Au moins 2 notes		
06_	Gestion de projet	1		Au moins 2 notes		
27_	Projet Personnel et Professionnel	1		Au moins 1 note en évaluation progressive		
06_	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations	2		Au moins 2 notes		
71_	Projet tutoré	1				
Total UE			15			

UE32 : Culture technologique et développement multimédia : maîtrise				Coeff.	ECTS	MCC en CC 100% Et pas de session2
27_	Culture scientifique et traitement de l'information	2		Au moins 2 notes		
27_	Développement web	2		Au moins 2 notes		
27_	Programmation objet et événementielle	2		Au moins 2 notes		
27_	Services sur réseaux	2		Au moins 2 notes		
71_	Infographie	2		Au moins 2 notes		
27_	Intégration multimédia	2		Au moins 2 notes		
71_	Production audiovisuelle	2		Au moins 2 notes		
27_	Projet tutoré	1				
Total UE			15			

Total semestre 3 30**Semestre 4**

UE41 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante				Coeff.	ECTS	MCC en CC 100% Et pas de session2
11_	Anglais	2		Au moins 2 notes		
71_	Esthétique et expression artistique	2		Au moins 2 notes		
27_	Écriture pour les médias numériques	2		Au moins 2 notes		
06_	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations	2		Au moins 2 notes		
71_	Projet tutoré	2				
99stag_	Stage (durée du stage : 9 semaines)	6				
Total UE			16			

UE42 : Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante				Coeff.	ECTS	MCC en CC 100% Et pas de session2
71_	Développement multimédia	2		Au moins 2 notes		
71_	Infographie	2		Au moins 2 notes		
27_	Intégration gestion de contenu	2		Au moins 2 notes		
27_	Projet tutoré	2				
99stag_	Stage (durée du stage : 9 semaines)	6				
Total UE			14			

Total semestre 4 30

Modalités suivi et évaluation stages et projets tutorés DUT MMI 2017

Stages									
Périodes	Durée	Modalités d'évaluation	Pondération	Coefficient	UE et semestre des ECTS	REH (suivi)	Coordination	Objectifs	
1ère année - à réaliser entre mi-novembre et fin janvier	4 semaines	Travail en entreprise	1/3	1/6	UE 4.1 (UE 1 Sem. 4) UE 4.2 (UE 2 Sem. 4)	1,33 hTD / étudiant	4 HTD/tranche de 30 stages soit 4h	Comprendre le fonctionnement d'une organisation et s'y intégrer au travers d'activités réelles.	
		Rapport de stage	1/3						
		Soutenance orale	1/3						
2ème année - à partir de début septembre	9 semaines	Travail en entreprise	1/3	5/6	UE 4.1 (UE 1 Sem. 4) UE 4.2 (UE 2 Sem. 4)	3 hTD / étudiant	4 HTD/tranche de 30 stages soit 4h	Mobiliser et acquérir des compétences en assumant une mission utile à une entreprise, une collectivité ou une association.	
		Rapport de stage	1/3						
		Soutenance orale	1/3						
Projets tutorés									
Périodes	Heures étudiant	Modalités d'évaluation	Pondération	Coefficient	UE et semestre des ECTS	REH (suivi)	Coordination	Note	
1ère année - démarrage milieu/fin 1er semestre	90h	Evaluation par l'enseignant et le	1/3	1	UE 2.1 (UE 1 Sem. 2) UE 2.2	1,33 hTD / étudiant	4 HTD/tranche de 30 projets soit 4h		
		Soutenance orale	1/3						
		Rapport (note de groupe)	1/3						
2ème année – semestre 3	90h	Cahier des charges (écrit)	1/2	1	UE 3.1 (UE 1 Sem. 3) UE 2.2 (UE 2 Sem. 3)	1,33 hTD / étudiant	4 HTD/tranche de 30 projets soit 4h		
		Cadrage du projet (oral)	1/2						
		Evaluation par l'enseignant et le	1/3						
2ème année – semestre 4	120h	Rapport (note de groupe)	1/3	2	UE 4.1 (UE 1 Sem. 4) UE 2.2	1,33 hTD / étudiant	4 HTD/tranche de 30 projets soit 4h		
		Soutenance orale (note de groupe)	1/3						
			1/3						

GUIDE DES ÉTUDES

7 - Aide à la réussite

GUIDE DES ÉTUDES

8 - Équipe pédagogique de la formation

ENSEIGNANTS

Gilles TALADOIRE

Maître de conférences en informatique
Chef du département MMI
Responsable pédagogique DUT MMI

Gilles ENEE

Maître de conférences en informatique

Pergia GKOUSKOU

Maître de conférences en sciences de
l'information et de la communication

Sandrine GRAVIER

PRAG en économie gestion

Contacts

gilles.taladoire@univ-nc.nc
Tél : (+687) 290620

gilles.enee@univ-nc.nc
Tél : (+687) 290622

georgia.gkouskou@univ-nc.nc
Tél : (+687) 290621

sandrine.gravier@univ-nc.nc
Tél : (+687) 290610

De manière à favoriser la réussite de chacun, un suivi personnalisé de chaque étudiant est assuré par un enseignant référent.

GUIDE DES ÉTUDES

9 - Équipe administrative et technique

UNIVERSITE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
BP R4
98851 NOUMEA Cedex
Site internet : www.univ-nc.nc
Courriel : sp-iut@univ-nc.nc

Directrice	Catherine RIS	catherine.ris@univ-nc.nc Tél. : (+687) 290 602
Responsable administratif et financier	Christophe KARTOTARONO	christophe.kartotaronono@univ-nc.nc Tél. : (+687) 290 601
Secrétariat pédagogique et accueil	Yorhan MOURIN	yorhan.mourin@univ-nc.nc Tél. : (+687) 290 600
	Adeline ROUSTAN	adeline.roustan@univ-nc.nc Tél. : (+687) 290 603

Heures d'ouverture de l'accueil

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	7h30-12h00	7h30-12h00	7h30-12h00	7h30-12h00	7h30-12h00
APRES-MIDI	13h30-16h00	13h15-17h15	13h15-17h15	13h15-16h45	13h15-16h15

L'ASSOCIATION DU DEPARTEMENT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Le Président de l'Association : Franck LOUECKHOTE

Contacts : adgeanc@gmail.com

LES ETUDIANTS MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE DE L'IUT DE L'UNC

Ugo OTTOGALLI : ugo.ottogalli@etudiant.univ-nc.nc

Mélanie WATRONE : mélanie.watrone@etudiant.univ-nc.nc

La direction des études et de la vie étudiante

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants, aux stagiaires et participe à la mise en œuvre et le suivi de la politique conduite par le conseil d'administration de l'UNC.

Elle apporte son soutien à la politique de l'université en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle. La DEVE est composée de 4 Bureaux et d'un espace Uni-Handicap.

Bureau de la scolarité

deve_scolarite@univ-nc.nc

Pour le département LLSH : sp-lsh@univ-nc.nc

Pour le département ST : sp-st@univ-nc.nc

Pour le département DEG: sp-deg@univ-nc.nc

- Bureau de la scolarité : des gestionnaires installés au plus près des départements assurent principalement les missions suivantes :
 - Accueil - information aux usagers
 - Suivi des inscriptions pédagogiques
 - Gestion des emplois du temps
 - Organisation des épreuves
 - Organisation des délibérations de jurys
 - Diffusion des résultats
 - Gestion et suivi des services des personnels titulaires et vacataires
 - Accompagnement à la direction des départements pour les tâches ne relevant que du département (élections, conseils, etc)

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes

deve_bve@univ-nc.nc

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accueil – information aux usagers
- Facilitateur des démarches des étudiants (bourses, projets associatifs, etc.)
- Organisateur des relations Lycées-UNC (journées d'accueil, salons, etc.)
- Interface avec les partenaires institutionnels (Gouvernement, Provinces, VR) et techniques (MDE, CAFAT, MDF) / Organisateur de la campagne d'inscriptions et du processus d'édition des diplômes / Support administratif et technique de la commission vie étudiante.

Observatoire de la vie étudiante

deve_observatoire@univ-nc.nc

- Accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel
- Suivi des réussites, des diplômés et de leur insertion professionnelle
- Enquêtes « vie étudiante »

Toutes les données récoltées restent confidentielles et les résultats communiqués sont une synthèse globale (aucune donnée nominative n'est communiquée).

Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour vos différentes démarches (recherche d'emploi, poursuites d'études, demandes de bourse...) il est recommandé d'avoir une adresse électronique actualisée et conforme : prenom.nom@serveur.

Pour vous suivre et vous contacter, nous avons besoin de votre adresse électronique !

Par conséquent, durant l'année universitaire ou lorsque vous quittez l'Université de la Nouvelle-Calédonie, pensez à nous communiquer votre nouvelle adresse électronique et éventuellement votre nouveau numéro de téléphone.

Pour mettre à jour vos contacts ou pour toutes informations : deve_bve@univ-nc.nc ou deve_observatoire@univ-nc.nc

- Bureau d'appui de l'administration des enseignements

deve_enseignements@univ-nc.nc

➤ Bureau d'appui de l'administration des enseignements : installé avec les services centraux de l'établissement, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Elaboration du référentiel des études et de la vie étudiante (règlement ; stages ; etc)
- Amélioration des outils, procédures et méthodes de gestion
- Accompagnement des services et des personnels dans la mise en œuvre des plans d'actions des formations et des outils de gestion
- Pilotage des actions de dématérialisation liées aux projets pédagogiques
- Mise en application des décisions prises en Conseil d'Administration
- Fiabilisation et sécurisation des procédures de gestion liées aux charges d'enseignement et heures complémentaires, en appui à la DRH et au contrôle de gestion.

- Espace Uni-Handicap

deve_handicap@univ-nc.nc

➤ Espace Uni-Handicap : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accompagnement des étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent
- Administration des équipes plurielles (personnels de santé, d'enseignement, d'administration et technique) chargées d'évaluer les besoins de chaque étudiant et d'apporter une définition concertée des aménagements à mettre en œuvre
- Interface avec toutes les composantes de l'UNC et l'extérieur (MDE, SIC, Provinces, VR, etc.)
- Soutien logistique et mise en œuvre des dispositifs spécifiques liés à chaque situation (recrutement pour prise de notes, acquisition de matériel)

GUIDE DES ÉTUDES

10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études.

La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC) met à la disposition de ses usagers une large offre documentaire. Deux bibliothèques déclinent cette offre :

- La bibliothèque universitaire de Nouville pour le droit, l'économie et la gestion, les sciences et techniques, les lettres, langues et sciences humaines.
- La bibliothèque universitaire de l'Espe pour la formation des enseignants du 1^{er} et 2nd degré.

La BUNC c'est également une bibliothèque numérique disponible via le portail documentaire : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc> qui offre des milliers de livres et de revues électroniques, des bases de données, des dictionnaires et encyclopédies électroniques. Les collections numériques sont accessibles depuis l'UNC mais aussi depuis l'extérieur avec les identifiants fournis par l'établissement.

Collections

C'est à la bibliothèque universitaire que vous rencontrerez toutes les ressources documentaires indispensables à vos études :

- les manuels et autres ouvrages recommandés par vos enseignants (la plupart du temps en plusieurs exemplaires, dont un exclu du prêt) ;
- les revues scientifiques, professionnelles ou grand public, ainsi que les quotidiens et magazines ;
- les dictionnaires et encyclopédies, spécialisés ou généralistes ;
- les auteurs essentiels dans les disciplines enseignées ;

La bibliothèque universitaire met également à votre disposition un fonds « Détente et découverte » pour lire et emprunter des romans contemporains, des bandes dessinées, des documentaires ; ainsi que des DVD.

Services

Outre la consultation et le prêt de documents, la bibliothèque universitaire propose différents services :

- plus de 500 places de travail ;
- une salle informatique et un espace de photocopies & impressions ;
- des salles de travail en groupe accessibles sur réservation ;
- une salle audiovisuel pour visionner les films présents dans nos collections et/ou documentaires de la TNT ;
- la réservation, la prolongation mais aussi la suggestion d'acquisition de documents
- le prêt d'ordinateurs portables

Toutes les informations utiles (horaires, conditions de prêt, contacts, téléphones, e-mail, etc.) sont accessibles sur le site de la BUNC : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc>

Tutorat documentaire et informatique

Saisissez l'opportunité et faites appel au tutorat documentaire et informatique que la BUNC vous propose. **Les tuteurs sont des étudiants de L3 ou plus** issus des trois départements de l'Université et qui ont pour missions de vous accompagner dans vos recherches documentaires, ou dans l'appropriation des outils numériques de l'établissement. Ils vous proposent une aide documentaire ou un soutien méthodologique pour :

- vous organiser dans votre travail universitaire
- prendre des notes
- comprendre un TD
- préparer un exposé en vous guidant dans votre démarche documentaire
- lire un code civil ou écrire un commentaire d'arrêt

Ce dispositif permet, dès votre entrée à l'UNC, de vous donner les bonnes pratiques d'utilisation des ressources documentaires et numériques mises à disposition de la communauté.

GUIDE DES ÉTUDES

11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues est un nouvel espace multimédia dédié à l'apprentissage, au perfectionnement et à la pratique des langues.

L'offre du CRL porte essentiellement sur des formations en anglais et français langue étrangère mais aussi en espagnol, langues Kanak, japonais et chinois.

Outil au service de la mobilité internationale

Le CRL propose

- Des formations en anglais, en espagnol afin de mieux accompagner les étudiants de l'UNC dans leur démarche de mobilité en renforcement des cours suivis dans les différents départements. Doté de ressources spécifiques en accès libre, les étudiants peuvent bénéficier d'une autoformation accompagnée.
- Des formations en français (FLE) pour les étudiants étrangers, dans le cadre des programmes de mobilité internationale et de coopération régionale.

Centre agréé pour les certifications et examens de langues

Anglais

Le Centre de ressources en langues vient en appui aux programmes de Mobilité Internationale. Pour bénéficier d'un semestre d'études ou poursuivre des études en Australie ou Nouvelle- Zélande, l'obtention du IELTS - International English Language Testing System - est obligatoire. En partenariat avec ELA (English Language Academy) – University of Auckland, le CRL prépare et organise 3 à 4 sessions/an.

Le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) s'adresse à tous les étudiants inscrits en formation initiale mais en particulier aux étudiants inscrits en Master Enseignement.

Français Langue Etrangère

Le Centre de Ressources en langues est agréé pour organiser des sessions d'examens en vue de l'obtention du TCF, Test de Connaissance de Français, qui s'adresse aux étudiants non francophones inscrits à l'UNC qui souhaitent connaître leur niveau de français ou qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur ou Grande Ecole.

Les étudiants non francophones peuvent également passer le DELF-Diplôme d'Etudes en Langue Française – DALF – Diplôme Approfondi de Langue Française-

Auto-formation accompagnée

- En plus des cours de langues qui font partie intégrante du parcours LMD, le Centre de ressources en langues propose un accès en **auto-formation accompagnée** pour les étudiants qui souhaitent améliorer leur niveau. Le dispositif permet d'acquérir plus d'autonomie dans l'apprentissage et travailler à son rythme avec l'appui d'un tuteur.

Heures de tutorat proposées en anglais, en FLE, en espagnol à partir de ressources diversifiées : exercices en ligne, clip, émissions radio, TV, journaux, films, etc.

Ateliers spécifiques

- Préparations aux certifications en anglais : IELTS, CLES ; en français : TCF, DELF/DALF, .
- Préparation à la certification Voltaire
- Ateliers de conversation en anglais, en FLE

Pour toute information

Centre de ressources en langues : Bat LLSH, 1^{er} étage, L13- L14.

Contact : crl@univ-nc.nc

Tel : (+ 687) 29 04 50

GUIDE DES ÉTUDES

12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'Université de la Nouvelle Calédonie met à la disposition de ses étudiants et personnels, un Environnement Numérique de Travail, ou « ENT ». Cette plateforme permet d'avoir accès en ligne, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques personnalisés.

Comment se connecter ?

Etudiants : connectez-vous à l'adresse <https://ent-univ-nc.nc> en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçu au moment de votre inscription. Si vous avez oublié votre nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe, contactez le service assistance à la DSI (direction du système de l'information). Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis toute connexion Internet.

L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez :

- vos cours en ligne, les ressources pédagogiques, les podcasts, les portails documentaire et scientifique ; vous pourrez consulter votre emploi du temps ou votre dossier scolarité (informations administratives, gestion des absences, gestion des notes...)... ;
- votre messagerie électronique, agenda, la possibilité de demandes de document, suivre vos impressions... ;
- les actualités de la vie universitaire et toute information que vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations anciens étudiants...
- votre espace de stockage Cloud pour le travail collaboratif ;
- la possibilité de créer votre portfolio électronique, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences,...
- la possibilité déposer votre CV et de consulter des offres de stages ;
- et encore d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique...

Certification Voltaire

L'objectif du [projet Voltaire](#) est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs (au même titre que les TOEIC®, TOEFL®, CLES® ou IELTS® pour le niveau d'anglais) et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice. **82 % des enseignants et recruteurs sont sensibles au niveau d'orthographe des candidats.**

Le fonctionnement de la Certification Voltaire...

Elle est constituée pour environ 65% de règles grammaticales, 15% de règles sémantiques, 15% de règles lexicales, et pour 5% de règles syntaxiques. À quelques exceptions près, elle s'attache aux difficultés pas ou mal gérées par les correcteurs orthographiques. L'épreuve de certification dure environ deux heures trente et propose de répondre à un QCM papier de 240 questions balayant de manière croisée un large éventail de difficultés. L'épreuve comprend également une petite dictée de quelques lignes sans difficulté majeure.

Plateforme d'entraînement à l'orthographe

Pour vous aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge financièrement, sur demande, le coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire.

À la suite de cette inscription, vous arriverez directement à un test de positionnement. Elle dure moins d'une heure et passe en revue les difficultés fréquemment recensées.

Une fois cette évaluation effectuée, vous pouvez accéder, à tout moment, à votre espace d'entraînement du Projet Voltaire en vous connectant à l'adresse ci-dessous et ce en utilisant l'identifiant et le mot de passe.

<http://www.projet-voltaire.fr>

Séances de certification

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017.

Obtenir son certificat

Environ un mois après le passage de la certification, l'université reçoit les certificats Voltaire des étudiants. Vous pouvez récupérer ces certificats à l'accueil de l'ESPÉ.

Pour toute information

Toutes les informations sur le projet Voltaire de l'UNC sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/unc-voltaire>

Certification C2i niveau 1

Le certificat informatique et internet (C2i®) a été créé, pour les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, dans le but de développer, de renforcer, de valider et d'attester les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Le Certificat de compétences informatique et Internet (C2i®) a été institué dans le but de développer et de renforcer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Son rôle est de :

- spécifier les compétences que l'enseignement supérieur permettra aux étudiants d'acquérir au cours de leurs études universitaires.
- attester de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'activité même de l'étudiant au cours de son cursus d'enseignement supérieur.

Le C2i niveau 1 vous permettra :

- d'évoluer librement et de manière autonome dans un environnement numérique riche et évolutif
- de maîtriser votre identité numérique et d'agir, notamment sur le web, selon les règles d'usage
- de produire, d'adapter et de diffuser des documents avec efficacité
- de vous documenter et de vous tenir informer
- de communiquer et de collaborer entre pairs et avec une organisation

À l'université de la Nouvelle-Calédonie, le C2i niveau 1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique.

Préparation à la certification

Des séances de préparation à la certification de la partie pratique seront organisées tout au long de l'année 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances.

Des supports de cours en ligne sont disponibles à l'adresse suivante pour l'auto-formation à la partie théorique : <http://dev-moodle.univ-nc.nc/course/view.php?id=10>

Séances de certification

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances

Obtenir son certificat

L'UNC vous délivrera le certificat en fin d'année universitaire.